ESSO STANDARD S.A.F RAPPORT ANNUEL 1969

DÉCLARATION DE M. J. BALLET
PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

Mesdames, Messieurs,

Les premiers mois de l'exercice en cours, leurs résultats et certains faits qui les ont marqués peuvent conduire à une meilleure appréciation de la situation actuelle de votre société. Je crois utile de vous en dire quelques mots avant la lecture du rapport de votre Conseil d'Administration.

Je passerai sur les conditions, que vous connaissez, dans lesquelles Esso Chimie a pris, le 14 novembre dernier, son indépendance vis-à-vis de votre société. Pour mieux marquer cette nouvelle situation, j'ai décidé, tout en continuant à faire partie de son Conseil, d'abandonner la présidence d'Esso Chimie. J'ai fait part de ma décision à l'Assemblée Générale Ordinaire de cette société, il y a trois jours, le 15 juin. Je crois qu'Esso Chimie, dont beaucoup d'entre vous sont maintenant actionnaires, a pris son départ dans des conditions favorables et que nous pouvons bien augurer de son avenir. Je précise, encore que ceci aille de soi, que les accords de fournitures et de prestations de services qui sont intervenus entre Esso Chimie et votre société, ont été conclus sur des bases commerciales normales et que la coopération entre les deux sociétés demeure entière.

Mais c'est surtout de nos propres affaires que je veux vous entretenir. Celles-ci devront se dérouler prochainement dans un contexte réglementaire nouveau en cours d'élaboration. En effet, l'Administration Française, à la suite d'une recommandation et d'une décision de la Commission des Communautés Européennes, a décidé de supprimer l'avantage qui excluait du contingentement le brut franc et les produits finis qui en étaient issus. Ce contingentement, associé aux autorisations dites de raffinage et de distribution, va maintenant s'appliquer quelle que soit l'origine des produits, et un des attraits que présentait pour Esso REP la recherche métropolitaine s'en trouve par suite quelque peu atténué mais ceci n'empêchera pas notre filiale de poursuivre avec persévérance l'exploration des permis qui lui sont attribués ou dans lesquels elle détient une participation. Les derniers développements dans ce domaine ont confirmé nos espoirs quant à la découverte de gaz naturel dans le Sud-Ouest : des résultats positifs viennent en effet d'être enregistrés par la Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine dans une zone sur une partie de laquelle Esso REP lui est associée dans la proportion de 50 %. Les essais en cours détermineront la possibilité d'exploiter commercialement des réserves dont la mise en évidence, bien qu'elles soient vraisemblablement d'importance limitée, n'en constitue pas moins une précieuse indication.

En ce qui concerne le raffinage, le mois de mars de la présente année a été marqué par la mise en route à Port-Jérôme, dans d'excellentes conditions, d'une deuxième unité de "reforming" catalytique du type "powerformer". Cette nouvelle unité accroît nos disponibilités en essences de qualité, ainsi que les possibilités en production de gaz liquéfiés.

Notre flotte de haute mer va s'accroître en tonnage par la livraison prévue de deux navires de 250.000 tonnes qui doivent entrer en service autour du début de 1972. Sa capacité atteindra le million de tonnes à fin 1974 par l'adjonction d'un troisième supertanker de même tonnage au sujet duquel un accord est intervenu tout dernièrement avec les chantiers de l'Atlantique.

résolutions

première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 1969, approuve ces rapports ainsi que le bilan et les comptes de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 1969, tels qu'ils ont été arrêtés et présentés.

deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial établi par les Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966, approuve purement et simplement lesdites conventions.

troisième résolution

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter les bénéfices disponibles, à savoir :

Bénéfice de l'exercice 1969	F 76.389.776,55
Report 1968	F 3.253.585,51
soit un total de	F 79.653.361,06
de la façon suivante :	
Réserve légale	F 3.820.000,00
Réserve générale	F 28.000.000,00
Dividende	F 44.692.350,00
Report à nouveau	F 3.141.011,06
	F 79.653.361,06

Le dividende net ressort à F 3,75 pour chacune des 11.917.960 actions de F 50,- nominal, auquel s'ajoute un avoir fiscal de F 1,875, soit un revenu global de F 5,625.

Le dividende (coupon N° 36) sera payable le 3 juillet 1970 aux guichets des établissements suivants :

Banque de Paris et des Pays-Bas
Morgan Guaranty Trust Co of New York
Société Générale
Crédit Lyonnais
Banque Nationale de Paris
Crédit Commercial de France
Crédit Industriel et Commercial
Union Européenne Industrielle et Financière

L'Assemblée Générale constate que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercices	Nombre d'actions à rémunérer	Dividende net	Avoir fiscal	Revenu global
1966	11.913.800	F 3,75	F 1,875	F 5,625
1967	11.913.800	F 3,75	F 1,875	F 5,625
1968	11.913.800	F 3,75	F 1,875	F 5,625

Mais c'est sur la position de votre société sur le marché intérieur pétrolier que je veux insister : au cours de l'exercice écoulé, la légère baisse enregistrée sur notre part des ventes nationales en carburant automobile, n'a pas affecté notre part globale dans la distribution de l'ensemble des produits.

J'espère que les mesures administratives qui vont être prises à propos du contingentement généralisé auquel je me suis déjà référé ainsi que la progression - toujours encouragée par les Pouvoirs Publics- des groupes pétroliers d'État, n'affecteront pas le développement normal des activités industrielles et commerciales de votre société.

Au cours des cinq premiers mois de l'exercice 1970, nos ventes présentent une augmentation d'environ 17 % par rapport à la période correspondante de l'exercice écoulé et tout permet de penser que le chiffre d'affaires commercial de votre société continuera de progresser au cours de l'année. Nos efforts se poursuivent vers une diversification de nos produits, de nos activités commerciales, de nos services, dont les Esso Shops et les parkings sont l'illustration ; ils ont été marqués dernièrement par le lancement du pneu Esso, à carcasse radiale, qui a été fort bien accueilli par la clientèle.

Tout ceci justifie un optimisme raisonnable pour l'avenir d'une société qui fait partie du plus important groupe pétrolier à l'échelle mondiale, groupe dont l'appui ainsi que la collaboration technique et financière lui sont acquis. La puissance et le rayonnement du groupe de la Standard Oil Company (New Jersey) lui a permis, après la découverte, d'explorer des voies nouvelles d'acheminement vers les centres de raffinage du pétrole de l'Alaska qui constitue déjà un des plus importants réservoirs du monde. Mais ses succès ne font pas oublier à la Standard Oil Company (New Jersey) ses devoirs quand à la protection de l'environnement, notamment en matière de pollution de l'air et des eaux, fluviales ou maritimes, et c'est en pleine conscience de ses responsabilités particulières que notre groupe participe à l'immense effort nécessaire pour protéger la nature et la vie qu'elle conditionne.

L'environnement, c'est aussi le milieu psychique au sein duquel nous vivons. Le travail de chacun est en permanence affecté par le climat dans lequel il s'effectue. Je vous ai dit l'an dernier tout le soin que nous avions apporté à la préparation d'une enquête d'opinion auprès de notre personnel. Les réponses reçues sont en cours d'exploitation et l'intérêt marqué par tous pour cette enquête et ses conséquences, ainsi que pour le "plan d'intéressement et d'épargne" créé dans le cadre des ordonnances d'août 1967, nous permettent de penser que nous sommes dans la bonne voie.

quatrième résolution

L'Assemblée Générale donne quitus de leur gestion à :
MM. Jules Armand
Jacques Ballet
Henri Deroy
Francis Fabre
Georges Fleury
Jean Forgeot
Serge Scheer
Auguste Schlageter

cinquième résolution

L'Assemblée Générale élit comme administrateurs pour une durée expirant à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera les comptes de l'exercice 1970 :
MM. Jules Armand
Jacques Ballet
André Dubois
Francis Fabre
Jean Forgeot
Gustave Rambaud
Serge Scheer
Auguste Schlageter

sixième résolution

L'Assemblée Générale fixe à F 130.000, - le montant des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration pour l'exercice 1970.

Esso Standard
Société Anonyme Française

assemblée générale des actionnaires
du 18 juin 1970

Esso

rapport annuel 1969

documents présentés à l'assemblée
générale ordinaire du 18 juin 1970
communiqués au comité central
d'entreprise le 12 juin 1970

conseil d'administration	Serge Scheer	président d'honneur
	Jacques Ballet	président directeur général
	Jules Armand	vice président directeur général
	Henri Deroy	administrateur
	Francis Fabre	administrateur
	Georges Fleury	administrateur
	Jean Forgeot	administrateur
	Auguste Schlageter	administrateur
comité consultatif	Jacques Ballet	président
	Jules Armand	directeur général
	André Dubois	directeur
	Georges Melik-Noubaroff	directeur
	Adnan W. Silenzi	directeur
	Georges R. Walker	directeur
contrôleur trésorier		Albert Richard
		Louis Coignard
commissaires aux comptes	Albert Veyrenc	titulaire
	Gaston Thibault	titulaire
	Daniel Dudon	suppléant

15 mai 1970

rapport du conseil d'administration	5
rapports techniques	13
rapport des commissaires aux comptes	32
compte d'exploitation et compte de pertes et profits Esso Standard S.A.F.	40
bilan Esso Standard S.A.F.	42
bilan consolidé Esso Standard S.A.F. et Esso REP	44
compte d'exploitation consolidé et compte de pertes et profits consolidés Esso Standard S.A.F. et Esso REP	46

en bref...

	1968	1969
Production de pétrole brut (Esso REP)	2 198 000 tonnes	2 058 000 tonnes
Achats de pétrole brut (tonnages achetés à Esso REP compris)	10 604 000 tonnes	11 806 000 tonnes
Brut traité	10 626 000 tonnes	11 612 000 tonnes
Ventes totales de produits finis	11 136 000 tonnes	12 218 000 tonnes
Salaires et dépenses sociales	221 634 000 F	247 275 128 F
Dépenses d'immobilisations	163 500 000 F	323 400 000 F
Chiffre d'affaires commercial	4 114 800 000 F	4 555 100 000 F
Dont taxe intérieure, douane et T.V.A.	2 192 800 000 F	2 481 700 000 F
Bénéfice net de l'exercice	58 300 000 F	76 400 000 F

rapport du conseil d'administration

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons convoqués en assemblée générale ordinaire pour vous rendre compte de notre gestion pendant l'exercice 1969 et soumettre à votre approbation les comptes de résultats et le bilan établis au 31 décembre 1969.

Economie générale et environnement de l'industrie pétrolière française

Les activités de votre Société au cours de l'exercice 1969 se sont traduites par un chiffre d'affaires commercial, hors taxes, de F 2 073,4 millions, en progrès de 7,9 % sur le chiffre correspondant de l'année précédente. Le bénéfice net s'est élevé à F 76,4 millions contre F 58,3 millions en 1968, après des dotations aux comptes d'amortissements et de provisions pour un total de F 132,3 millions contre F 156,4 millions pour l'exercice précédent.

Ces activités se sont déroulées dans le contexte d'une croissance économique exceptionnelle. La production nationale brute française a augmenté, en effet, de près de 9 % en volume par rapport à l'année 1968, affectée - il est vrai - par des arrêts de production consécutifs aux événements du mois de mai. La France s'est ainsi placée en 1969 au deuxième rang des pays de l'O.C.D.E. pour le taux d'expansion, dépassée seulement par le Japon.

Cette performance a été malheureusement réalisée aux dépens de certains équilibres fondamentaux. Le déficit de la balance commerciale avec les pays situés hors de la zone franc s'est élevé à F 12,6 milliards en 1969, tandis que la hausse des prix atteignait 6,4 %, en raison essentiellement des accroissements de revenus acquis en 1968 et 1969 par les ménages sans que la contrepartie puisse être fournie par un appareil productif fonctionnant à la limite de sa capacité.

La dévaluation de 12,5 % du franc, survenue au mois d'août, peut être considérée à la fois comme la sanction de ces déséquilibres et le point de départ, avec les mesures de redressement qui l'ont accompagnée, d'une croissance plus harmonieuse de l'économie française. De fait, l'année s'est achevée sur des perspectives encourageantes : la consommation privée s'est modérée, laissant place à un renouveau de l'épargne et la hausse des prix a vu son rythme de progression se ralentir ; le déficit des échanges commerciaux avec l'étranger s'est résorbé plus rapidement qu'on ne le prévoyait généralement, tandis que des rentrées importantes de capitaux étaient enregistrées, indice d'une confiance restaurée dans la monnaie.

Cette évolution favorable - en grande partie confirmée depuis lors - semble devoir se prolonger. La restauration des équilibres fondamentaux devrait impliquer pour les entreprises l'allègement progressif des contraintes du plan de redressement, notamment l'encadrement du crédit, qui contribue au maintien de taux d'intérêt anormalement élevés, et le contrôle des changes ; parallèlement, pourraient être jetées les bases d'une nouvelle politique d'expansion économique axée, en particulier, sur le développement des investissements, au travers d'un accroissement des marges d'autofinancement des entreprises.

A cet égard, il convient de noter les déclarations d'intention des pouvoirs publics qui ont marqué l'année 1969, en faveur de l'instauration dans notre pays d'un climat plus libéral favorable à la croissance industrielle. Cette orientation, que nous avons pour notre part toujours préconisée et défendue, semble devoir être reprise d'une façon concrète dans la préparation du VIe plan où l'accent est mis très fortement sur l'importance des critères d'efficacité et de rentabilité dans le domaine des choix économiques, en matière d'investissements notamment, et sur la nécessité d'élargir les possibilités de recours des entreprises privées aux sources de financement externes à long terme, aujourd'hui encore réservées prioritairement aux organismes publics.

Face à ces perspectives, on ne peut actuellement que constater le maintien dans son intégralité du contrôle particulièrement étroit exercé par les pouvoirs publics sur l'industrie pétrolière. Le nombre, la diversité et la complexité des autorisations à obtenir dans des domaines très divers, se traduisent fréquemment par des retards préjudiciables à la gestion des entreprises et générateurs de coûts supplémentaires importants. Au moins à cet égard, on souhaiterait un assouplissement des réglementations en vigueur et une orientation plus libérale s'inspirant précisément des recommandations du rapport du VIe plan.

Notre souci de voir mettre l'accent sur la compétition, le progrès, la nécessité du profit et de laisser un large champ d'action aux initiatives privées plutôt que de maintenir la vie économique enfermée dans un cadre interventionniste, ne se limite pas au seul plan national. En effet, la construction européenne continue à progresser malgré bien des difficultés et votre Société se doit de suivre de très près son évolution. A la fin de l'année 1969, marquée par l'achèvement de la période transitoire du marché commun, les premières mesures

concrètes visant à la mise en œuvre d'une politique commune de l'énergie ont vu le jour avec la publication d'un certain nombre de propositions élaborées par la commission de Bruxelles, dont plusieurs concernent les produits pétroliers. Certaines propositions ont pour objet l'adaptation de la législation pétrolière française aux règles du traité de Rome. D'autres jettent les bases d'une réglementation européenne du marché de l'énergie et prévoient notamment l'obligation, pour les sociétés pétrolières opérant à l'intérieur du marché commun, de déclarer à la commission leurs projets d'investissements, ainsi que leurs plans d'approvisionnement.

Nous tenons à souligner que le Groupe auquel nous appartenons a toujours coopéré dans le même esprit avec les autorités européennes, de même que sur le plan national, votre Société coopère dans un esprit constructif avec les autorités gouvernementales françaises. Nous ne sommes donc pas opposés a priori à la fourniture d'informations concernant nos activités et nos projets. Il serait cependant dangereux que l'application de règlements trop rigides nuise à la souplesse d'adaptation des sociétés aux conditions du marché, tant sur le plan des approvisionnements que sur celui des investissements. Dans ces deux domaines, nos décisions doivent souvent être très rapides, particulièrement en cas de difficultés imprévues de crise internationale ou simplement de changements dans la conjoncture économique et commerciale, et il ne faudrait pas que des règles bureaucratiques soient de nature à gêner cette indispensable rapidité de réaction.

Dans cette évolution vers la création d'un marché commun de l'énergie, on peut envisager à moyen terme, une circulation plus libre des produits pétroliers, sans aucun doute favorable aux consommateurs industriels et domestiques, et une certaine harmonisation de la fiscalité des pays européens. Dans ce contexte, il convient de mentionner le progrès important que constitue la déductibilité - à partir du 1er janvier 1970 - de la taxe sur la valeur ajoutée sur le fuel lourd et sur certains produits pétroliers utilisés par l'industrie. Nous souhaitons vivement que le principe de la déductibilité, fondement même et justification du système de la taxe sur la valeur ajoutée, puisse être étendu progressivement à d'autres produits pétroliers utilisés en grande quantité par l'industrie, notamment les gaz de pétrole liquéfiés, les distillats et les huiles de graissage.

Le marché français des produits pétroliers

Stimulée par la croissance remarquable de l'économie française en 1969, la consommation totale d'énergie s'est accrue de 6,8 % par rapport à l'année 1968 pour atteindre l'équivalent de 138 millions de tonnes de produits pétroliers. L'industrie du pétrole a couvert 54 % des besoins totaux avec une mise à la consommation de 74 millions de tonnes, en augmentation de 11,8 % sur l'année précédente.

Les taux de progression de la consommation apparaissent très inégaux d'un produit à l'autre.

La demande de carburants auto a atteint 11,4 millions de tonnes, progressant de 6,2 % seulement par rapport à l'année précédente. Ce pourcentage - le plus faible enregistré depuis 10 ans malgré un accroissement sensible du parc automobile - résulte d'un ensemble de facteurs, au premier rang desquels se situent le prix élevé de l'essence en raison des taxes spécifiques sur ce produit, majorées à plusieurs reprises au cours du 2e semestre 1968, les difficultés croissantes de circulation en zones urbaines et, d'une façon générale, le vieillissement du réseau routier français.

La demande de fuel domestique a atteint 26 millions de tonnes, en progression de 12,3 % par rapport à 1968, pourcentage très nettement inférieur aux taux de 18 % et de 22 % réalisés en 1968 et 1967. Ce ralentissement marqué, bien que prévisible après plusieurs années de très forte croissance s'est trouvé accentué par l'augmentation de la fiscalité assise sur ce produit au cours des années 1968 et 1969 et par la relative clémence de l'automne 1969.

Pour la première fois, le fuel domestique s'est vu dépassé dans son taux de croissance par le fuel lourd, dont la progression a atteint 19,1 % en 1969 pour une consommation totale de 16,2 millions de tonnes. L'industrie française a pleinement bénéficié de la décision des pouvoirs publics de maintenir le prix de vente officiel du fuel lourd à son niveau antérieur à la dévaluation du franc jusqu'au 1er janvier 1970, date à laquelle il a été relevé, alors que les prix de vente officiels des autres grands produits étaient augmentés fin septembre pour tenir compte de l'incidence de la dévaluation sur le prix des pétroles bruts.

Dans une perspective globale à long terme, on estime généralement que la part des produits pétroliers continuera à croître et qu'elle pourrait en 1975 représenter 65 % de la consommation totale d'énergie. Ce pourcentage devrait être atteint malgré la concurrence du gaz naturel, qui risque de s'accentuer dans les années à venir en raison du développement prévu des importations en provenance de Hollande et d'Algérie, et éventuellement d'Union Soviétique.

Après avoir ainsi rappelé brièvement le contexte dans lequel s'est située l'action de votre Société et de ses filiales en 1969, il convient maintenant de présenter le compte rendu de leur gestion. Notre rapport portera sur l'aménagement des structures de la Société et du Groupe Esso en France, certains développements importants dans le domaine des relations sociales, l'effort d'exploration d'Esso REP, les activités commerciales et industrielles d'Esso Standard et d'Esso Chimie, et les résultats financiers. Des compléments d'information peuvent être trouvés dans les annexes techniques au rapport du conseil d'administration.

Activités d'Esso Standard S.A.F.

Restructuration des activités :

Une double opération, qui a modifié assez profondément l'organisation du Groupe Esso en France, a été approuvée à l'unanimité par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 novembre 1969 :

- D'une part, votre Société a procédé à la distribution gratuite des actions Esso Chimie qu'elle détenait, à raison d'une action Esso Chimie pour huit actions Esso Standard. Cette distribution a été imputée sur les réserves autres que la réserve légale, à concurrence de F 198,8 millions - montant pour lequel était inscrite la participation Esso Chimie à l'actif du bilan. Les actions d'Esso Chimie ont été introduites à la bourse de Paris où elles sont inscrites au marché hors-cote depuis le 8 décembre 1969.

La scission - maintenant achevée - entre Esso Standard et Esso Chimie s'inscrit dans la ligne de la politique de rationalisation entreprise au sein du Groupe depuis quelques années, conduisant à réunir les activités de même nature, afin d'aboutir à une gestion plus efficace. Bien entendu, les relations techniques et commerciales entre les deux Sociétés sont maintenues ; en particulier, Esso Standard continue à fournir à Esso Chimie la quasi totalité de ses matières premières et à reprendre une partie de ses sous-produits.

- Par ailleurs, Esso Standard a absorbé la Société Civile Immobilière Courbevoie-Défense, propriétaire du siège social Esso, dite "CICODE", dont elle détenait 99,49 % du capital. A l'occasion de cette absorption, les actifs immobiliers de la "CICODE" ont fait l'objet d'une nouvelle estimation sur la base de leur valeur économique actuelle, cette réévaluation dégageant une prime de fusion de F 117 millions ; le capital de votre Société a été augmenté de F 208 000 par création de 4 160 actions nouvelles de F 50 de nominal, remises à la société "SOCABU", associé minoritaire de "CICODE" en rémunération de son apport.

Sur le plan de l'organisation interne d'Esso Standard, d'importantes mesures sont intervenues au début de l'année 1969 visant à obtenir une efficacité accrue des activités industrielles et commerciales, grâce à une meilleure cohésion des différentes fonctions. C'est ainsi notamment que, sous l'autorité d'un responsable unique chargé de la logistique, ont été regroupées toutes les activités industrielles, en particulier la marine, les raffineries, les approvisionnements et les transports intérieurs. Les activités commerciales, qui dépendent également d'un seul responsable, ont été restructurées, en fonction des besoins des consommateurs, en directions spécialisées, la même spécialisation se retrouvant au niveau des forces de ventes sur le territoire.

Cette réorganisation s'est effectuée dans les meilleures conditions, grâce à l'esprit de coopération des collaborateurs de votre Société et l'expérience est venue confirmer l'efficacité des nouvelles structures mises en place.

Relations sociales

Fidèles à une politique de communication pratiquée depuis longtemps, nous avons poursuivi nos efforts en vue d'accroître, sur le plan psychologique et social, la cohésion de l'équipe que constitue l'ensemble des collaborateurs de la Société.

Dans ce but, afin de mieux connaître les besoins et les aspirations de chacun, une enquête d'opinion, visant à couvrir les facteurs déterminant des relations humaines au sein de l'entreprise et s'adressant à tout le personnel, a eu lieu en mars 1969. A notre connaissance, votre Société est la première en France à avoir utilisé ce mode de communication sur une aussi vaste échelle.

Les résultats de cette enquête ont une valeur certaine en raison de la participation massive des collaborateurs de la Société. Tout en faisant ressortir l'attachement du personnel à l'Entreprise, ils ont permis de dégager les points forts et les points faibles de l'organisation, des méthodes et des comportements humains.

Dans un esprit d'ouverture et de dialogue, ces résultats - communiqués au préalable à tous les collaborateurs de la Société - ont été analysés par de nombreux groupes d'études où étaient représentées à tous les niveaux, les diverses fonctions de l'Entreprise.

Ces travaux ont débouché sur des mesures d'ordre local qui ont pu être appliquées immédiatement et d'autres plus générales dont la mise en œuvre progressive a commencé dès la fin de l'année 1969. Nous avons, en particulier, été conduits à développer l'effort de formation entrepris depuis de nombreuses années, en ajustant et en complétant les programmes déjà appliqués.

Par ailleurs, dans le cadre des ordonnances du 17 août 1967, relatives à la participation des salariés aux fruits de l'expansion des entreprises, une convention créant un plan d'intéressement et d'épargne, commun à Esso Standard S.A.F. et à Esso REP, a été établie avec les représentants du personnel. Ce plan est alimenté par les contributions des Sociétés au titre de l'intéressement et par les versements volontaires du personnel.

Exploration et production - Esso REP

Un accroissement sensible de l'activité de forage d'Esso REP a marqué l'année 1969.

Dans le sud-ouest, le puits de Bérenx 1, implanté près de Salies de Béarn, a dû être arrêté à la profondeur de 5 885 m, en raison de graves difficultés techniques provenant de la nature des formations rencontrées. En fin de forage, quelques indices de gaz ont été enregistrés sans que l'existence de réserves exploitables ait pu être mise en évidence. L'objectif principal de Bérenx 1 était l'exploration de niveaux situés vers 6 000/6 200 mètres ; des études sont en cours, en vue de déterminer si, compte tenu des renseignements recueillis lors du forage, ces horizons peuvent être techniquement et économiquement explorés.

L'exploration par forage du permis du Haut-Rhône a débuté au mois d'août avec le puits de Faucigny, situé à proximité de Bonneville. Ce puits a été terminé au début du mois de mars 1970 à une profondeur de 4950 mètres et s'est révélé stérile.

Durant le second semestre 1969, plusieurs associations en participation, dont certaines sont encore soumises à l'approbation officielle des pouvoirs publics, ont pu être conclues, soit avec l'Entreprise de Recherches et d'Activités Pétrolières (ERAP), soit avec la Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine. Ces associations, dans lesquelles Esso REP détient un intérêt de 50 %, ont été constituées pour l'exploration de 8 800 km² de territoire, situés dans le sud-ouest et le sud-est de la France. A la fin de l'année 1970, Esso REP devrait détenir - seule ou en association - des droits miniers sur une superficie de l'ordre de 18 000 km².

En attendant que l'effort de prospection et d'exploration poursuivi depuis de nombreuses années apporte les résultats que nous espérons, les gisements des Landes continuent à approvisionner la raffinerie de Bordeaux sans fluctuations sensibles, malgré des débits qui tendent normalement à décliner.

La production nette de pétrole brut d'Esso REP s'est élevée à 2 058 000 tonnes métriques en 1969 contre 2 198 000 tonnes l'année précédente. A la fin de l'exercice écoulé, la production cumulée de la Société depuis 1954 se chiffrait à 25 170 000 tonnes.

Activités logistiques

En ce qui concerne les transports maritimes, dans le cadre de la politique de renouvellement de sa flotte de long-courriers, Esso Standard a vendu en juillet 1969 un navire de 39 600 tonnes de port en lourd, l'Esso France, et pris livraison en octobre de l'Esso Paris, pétrolier de 190 000 tonnes.

A la fin de l'exercice écoulé, la flotte de long-courriers représentait un port en lourd total de 362 000 tonnes en augmentation de 70 % par rapport à 1968.

Cette progression doit se poursuivre et par rapport à son niveau actuel, la capacité de transport de la flotte aura plus que doublé dans deux ans, après la livraison des deux pétroliers de 250 000 tonnes commandés en 1968 aux Chantiers de l'Atlantique, dont la mise en service est prévue en 1972.

Ces nouvelles unités remplaceront des navires plus anciens et plus petits ; elles contribueront à faire face à l'accroissement particulièrement rapide des besoins de transport de la Société, tout en réduisant le coût d'exploitation de sa flotte.

L'entraînement des capitaines à la manœuvre des grands navires a été assuré par le Centre Esso Rem, créé en 1967 par le Groupe Esso, près de Grenoble ; ce Centre a reçu les capitaines de toutes les sociétés du Groupe, ainsi que 40 pilotes des plus grands ports pétroliers mondiaux et de nombreux capitaines appartenant à des compagnies de navigation étrangères au Groupe Esso. L'essentiel du programme de formation des capitaines du Groupe Esso étant terminé, un accord a été passé avec la Société Grenobloise d'Études et d'Applications Hydrauliques "SOGREAH", qui a pris en charge le centre d'entraînement depuis mars 1970.

Sur le plan de l'infrastructure portuaire, il convient de souligner l'action des pouvoirs publics en vue de permettre la réception des super-pétroliers.

Grâce aux aménagements réalisés, le port de Fos-sur-Mer accueille depuis février 1970 des navires de 250 000 tonnes. Ceux-ci pourront également, à partir de juillet 1970, décharger au port du Havre, qui reçoit déjà des 200 000 tonnes, en attendant la construction - maintenant décidée par les pouvoirs publics - d'un port en eau profonde en baie de Seine, capable d'accueillir les pétroliers géants de l'avenir.

Les raffineries de Port Jérôme et de Fos-sur-Mer bénéficient déjà de cette nouvelle infrastructure ; il en sera de même - avant la fin de cette année - pour la raffinerie de Lorraine, dont l'alimentation se fera à partir du port de Fos-sur-Mer par l'oléoduc sud-européen et pour la raffinerie de Bordeaux, lorsque seront mises en service de nouvelles installations de stockage à proximité du port du Verdon, où peuvent maintenant accoster des pétroliers de fort tonnage.

Dans le secteur du raffinage, les quantités de pétrole brut distillé en 1969 par les trois raffineries de Port Jérôme, Fos-sur-Mer et Bordeaux se sont élevées à 11 600 000 tonnes, en progression de 9,3 % par rapport à l'année précédente.

L'accroissement de l'activité raffinage s'est trouvé principalement concentré sur la raffinerie de Fos-sur-Mer, qui a traité 20 % de pétrole brut de plus qu'en 1968, utilisant ainsi pratiquement à plein ses capacités.

Le développement de l'outil de production s'est poursuivi pour pouvoir faire face à l'augmentation de la demande. C'est ainsi que la capacité de la raffinerie de Port Jérôme a été accrue de 20 % en 1969, tandis qu'ont été achevés les travaux de construction d'une seconde unité de "reforming" catalytique de 500 000 tonnes/an, mise en service en mars 1970.

La construction de la raffinerie de Lorraine dans laquelle Esso Standard détient une participation de 40 %, a été poursuivie activement. Cette raffinerie, d'une capacité prévue de 4 millions de tonnes, entrera en production au début du 3e trimestre 1970.

A partir de cette date, la Société disposera donc de quatre centres de raffinage situés à proximité des principales zones de consommation de produits pétroliers, qui pourront ainsi être approvisionnées au moindre coût.

En ce qui concerne les transports de produits finis en vrac de nos raffineries vers les dépôts de distribution ou les gros consommateurs, le fait marquant de l'année 1969 est l'accroissement sensible des tonnages évacués par pipeline, en raison essentiellement de la mise en exploitation, fin 1968, du pipeline Méditerranée-Rhône. Ce nouveau pipeline a permis de transporter économiquement une part importante de la production de la raffinerie de Fos-sur-Mer vers la vallée du Rhône et la région lyonnaise.

Prises dans leur ensemble, les activités logistiques ont mis en place 9,6 millions de tonnes de produits pétroliers, aussi bien sur le marché intérieur français qu'à l'exportation.

Activités Commerciales

Les ventes d'Esso Standard en France ont atteint 9,2 millions de tonnes, en augmentation de 11,3 % par rapport à l'année 1968 contre 11,8 % pour la profession. Grâce notamment à la coordination des efforts des affiliées du Groupe Esso dans ce domaine, près de 1 million de tonnes de produits ont pu être exportées.

Dans le secteur des carburants auto, on constate une baisse légère des quantités écoulées d'un exercice sur l'autre. Cette évolution se situe dans le prolongement d'une tendance résultant du nombre insuffisant d'autorisations de construire des stations-service obtenues par Esso Standard au cours des années précédentes, en application de la réglementation établie par les pouvoirs publics. En particulier, les attributions de droits à la construction de stations sur les autoroutes ont été inférieures à la part relative que détenait votre Société sur les routes nationales.

La réglementation sur les stations-service a été légèrement assouplie en 1969 ; votre Société, tout en intensifiant son programme de modernisation des stations existantes, pourra ainsi construire chaque année un plus grand nombre de points de vente. Dans ce but, nous continuons de rechercher pour les nouvelles stations, les emplacements pour lesquels des débits importants peuvent être escomptés. Votre Société s'intéresse toujours aux stations-service sur autoroute, ainsi qu'à celles construites dans les parkings. C'est ainsi qu'Esso exploite les stations des parkings Boucicaut et rond-point des Champs-Elysées, de même que l'ensemble station et parking situé au centre de la ville de Saint-Etienne et celui de la place d'Anvers à Paris.

Le volume de nos ventes de carburants auto a également été affecté par le développement de l'activité des supermarchés, qui ont réalisé 3,6 % des ventes de la profession en 1969. Situés près des centres urbains où les consommations sont élevées, n'offrant généralement qu'un service réduit, mais des facilités de parking, les supermarchés consentent des rabais qui constituent un support publicitaire de choix pour attirer les automobilistes vers leurs établissements aux dépens des 50 000 points de distribution spécialisés dans la vente de carburants auto.

Afin de mieux satisfaire les divers besoins des automobilistes, votre Société a suscité dans son réseau la création d'un grand nombre d'Esso Shops. Les résultats particulièrement encourageants pour la première année d'activité, montrent l'intérêt de cette formule dont bénéficient directement les gérants de nos stations-service. La gamme des articles proposés aux automobilistes sous la marque Esso, rigoureusement sélectionnés en fonction de leur qualité, s'est encore élargie, notamment par l'introduction toute récente de pneumatiques.

Dans l'esprit de coopération qui anime Esso Standard et ses revendeurs dans leurs rapports mutuels, la direction des ventes a organisé en 1969 un certain nombre de réunions regroupant les exploitants de stations-service Esso, afin de

les associer plus étroitement à l'élaboration des méthodes et à la définition des objectifs commerciaux de la Société. Devant le succès rencontré par ces réunions, la formule a été reprise en 1970, débouchant sur un effort accru de promotion des ventes, au bénéfice commun d'Esso Standard et de ses revendeurs.

L'année 1969 a été également marquée par le lancement de l'huile pour automobile UNIFLO, mise au point par notre laboratoire de Mont Saint-Aignan. UNIFLO, conçue pour répondre aux exigences des moteurs de type européen les plus modernes, aussi bien en ville que sur autoroute, a été très favorablement accueillie par les automobilistes français.

Dans le domaine des fuels, il convient de noter l'affermissement de la position commerciale de votre Société, malgré une concurrence très vive. La politique de financement par prêts des installations de chauffage au fuel des maisons individuelles a été poursuivie avec succès.

Produits Chimiques - Esso Chimie

L'exercice 1969 apparaît comme une phase de consolidation et de développement pour la Société Esso Chimie, dont les actions vous ont été distribuées en novembre dernier.

La plupart des unités de fabrication ont été exploitées au maximum de leur capacité. En particulier, l'unité de craquage à la vapeur a atteint les objectifs fixés, tant en ce qui concerne les coûts d'exploitation que les tonnages produits. De ce fait, Esso Chimie a pu augmenter ses ventes d'oléfines de 65 % par rapport à l'exercice précédent.

Il convient de noter également l'accroissement des ventes de résines Escorez et de Vistalon, de 58 % et de 39 % en tonnages respectivement par rapport à 1968. Par ailleurs, les ventes de caoutchouc synthétique, d'aromatiques, de solvants et d'additifs ont marqué une progression satisfaisante.

Dans le domaine des additifs, il a été procédé au lancement d'un nouveau produit qui entre dans la fabrication de l'huile Uniflo.

Conséquence directe de l'expansion des activités d'Esso Chimie, les ventes de produits de base d'Esso Standard à cette Société se sont accrues de 25 %, passant de 1 473 600 tonnes en 1968 à 1 840 000 tonnes en 1969.

Le chiffre d'affaires - hors taxes - d'Esso Chimie a atteint F 462 millions en 1969 dont F 80 millions à l'exportation, en progression de 33,4 % sur 1968. Le bénéfice brut d'exploitation de l'exercice écoulé, affecté en quasi totalité à l'amortissement des immobilisations, s'est élevé à F 58,1 millions au lieu d'une perte d'exploitation de F 7 millions en 1968. L'exercice 1969 se solde en définitive par un résultat nul, compte tenu des pertes et profits exceptionnels.

Autres filiales

Outre sa principale filiale Esso REP, Esso Standard possède une participation de plus de 50 % dans les sociétés suivantes :

- La société Immobilière Paris-Niel dont l'activité est purement immobilière,
- L'Office Privé d'Assurances et de Courtages qui gère les polices d'assurance des sociétés du Groupe Esso en France,
- La Société Générale des Parkings Paris-Province, actionnaire majoritaire de la Société d'exploitation du parking de la place d'Anvers et de la Société d'exploitation de parkings à Saint-Etienne,
- La société immobilière de la place des Ursules qui assure l'exploitation du garage privé du parking de Saint-Etienne,
- La société hôtelière de la Petite Campagne, propriétaire d'un immeuble destiné au logement du personnel de la raffinerie de Port Jérôme.

Les renseignements concernant les résultats de ces filiales figurent dans les chapitres techniques qui complètent ce rapport.

Données financières

Le montant total des ventes de votre Société s'est élevé en 1969 à F 5 055 millions, soit une augmentation de 10 % sur l'année précédente. Le chiffre d'affaires commercial, hors-taxes, a atteint F 2 073 millions en progression de 7,9 %.

La différence entre ce dernier taux et l'accroissement de 9,7 % des tonnages vendus s'explique par l'augmentation sensible des ventes des produits les moins coûteux, essentiellement les fuels, alors que dans le même temps, les ventes de carburants auto - dont les prix de vente unitaires sont plus élevés - régressaient légèrement.

Le bénéfice net, incluant un certain nombre d'éléments exceptionnels détaillés dans les commentaires financiers du présent rapport, ressort à F 76,4 millions - y compris F 46,2 millions de dividendes versés par Esso REP - au lieu de F 58,3 millions en 1968. Ce bénéfice est obtenu après des amortissements portant sur F 110,8 millions contre F 127,7 millions en 1968 et dotation d'une somme de F 21,6 millions à la provision pour fluctuation des cours des matières premières au lieu de 28,7 millions en 1968. Au total, le cash flow atteint F 211 millions, contre F 215 millions l'année précédente.

Soucieuse de renforcer sa position commerciale sur un marché en expansion tout en améliorant sa productivité, votre Société a réalisé un programme d'investissements important en 1969, comprenant F 209 millions d'immobilisations nouvelles, auxquelles on peut ajouter F 24 millions au titre de sa quote-part dans le financement des sociétés du pipeline et de la raffinerie de Lorraine, soit un total de F 233 millions.

En dépit des sévères mesures d'encadrement du crédit, qui ont marqué l'année 1969, ce programme d'investissements, que les ressources internes ne permettaient pas de financer en totalité, a pu cependant être mené à bien grâce essentiellement aux concours qu'Esso Standard s'est assuré auprès d'autres sociétés du Groupe en France. En particulier, Esso Chimie - dont la situation financière s'est sensiblement améliorée - a été en mesure de rembourser F 61 millions sur le prêt à moyen terme de F 170 millions consenti par votre Société. De ce fait, Esso Standard a maintenu une marge de financement extérieur à long terme, qui pourra éventuellement être utilisée lorsque le marché du crédit aura retrouvé des conditions plus normales de fonctionnement.

Les résultats

Les comptes de résultats et le bilan, établis au 31 décembre 1969, vous sont présentés en annexe. Ils font apparaître un bénéfice de ..... F 76,4 millions
auquel s'ajoute le report à nouveau de l'exercice précédent ..... 3,3 —
Total disponible ..... 79,7 —

Il vous sera proposé de leur donner l'affectation suivante :

Réserve légale ..... 3,8 —
Réserve générale ..... 28,0 —
Dividende brut ..... 44,7 —
Report à nouveau ..... 3,2 —
Total ..... 79,7 —

Pour chacune des 11 917 960 actions de F 50 de nominal, le dividende net ressort à F 3,75
auquel s'ajoute un avoir fiscal de ..... F 1,875
soit un revenu global de ..... F 5,625

Conformément aux dispositions légales, nous vous rappelons le montant des distributions des trois derniers exercices :

exercice	nombre d'actions	dividende net par action	avoir fiscal	revenu global
1966	11 913 800	3,75	1,875	5,625
1967	11 913 800	3,75	1,875	5,625
1968	11 913 800	3,75	1,875	5,625

Le mandat des Administrateurs venant à expiration chaque année, lors de l'assemblée générale ordinaire, nous vous demanderons de bien vouloir leur donner quitus de leur gestion pour l'exercice 1969, puis de procéder aux élections au conseil d'administration.

Celui-ci va se trouver privé de la collaboration de M. le gouverneur Henri Deroy et de M. l'ingénieur général Georges Fleury qui nous ont fait part de leur intention de ne pas solliciter le renouvellement de leur mandat. L'un et l'autre avaient bien voulu accepter, respectivement en juin 1963 et en juin 1964, les fonctions d'Administrateur de votre Société. Votre Conseil a hautement apprécié, pendant toute la durée de leur participation à ses délibérations, la très grande expérience qu'ils ont des affaires, les avis éclairés dont ils l'ont fait bénéficier, le dévouement dont ils ont fait preuve à l'égard de votre Société. Nous tenons à leur exprimer en votre nom, notre reconnaissance pour leur précieux concours et nos profonds regrets de les voir quitter notre Conseil.

Nous vous proposons d'appeler au Conseil d'Administration de votre Société M. Gustave Rambaud, Administrateur-Directeur Général de la Banque de Paris & des Pays-Bas ainsi que M. André Dubois, Président-Directeur Général d'Esso Rep et Directeur Membre du Comité Consultatif d'Esso Standard. Les compétences et les précieuses expériences de M. Gustave Rambaud dans les domaines économiques et financiers et de M. André Dubois tant dans le domaine du raffinage que de la recherche, de l'exploration et de la production pétrolière, nous seront particulièrement utiles.

Il vous appartiendra enfin de fixer le montant des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration pour l'exercice 1970.

Le Conseil d'Administration

Le pétrole de l'Arctique

La mise à jour de réserves considérables dans la zone arctique du continent nord américain a été vraisemblablement l'événement le plus important de l'histoire de l'industrie pétrolière au cours des années 1968-1969. Certaines sociétés du Groupe de la Standard Oil C° (New Jersey) ont joué un rôle particulièrement important dans ces découvertes.

Dans le but d'explorer les possibilités d'évacuation du pétrole brut par la voie maritime, le Groupe Esso a organisé le voyage du pétrolier brise-glace s/s "MANHATTAN", à la préparation duquel ont d'ailleurs contribué des savants français. L'expérience du pétrolier brise-glace a débouché sur un succès opérationnel incontestable puisque - pour la première fois dans l'histoire - le passage du nord-ouest à travers la banquise de l'Arctique a été réalisé. Ce voyage a démontré la possibilité sur le plan technique de créer une route maritime entre l'Atlantique et le Pacifique, qui mettrait à portée des gisements de l'Alaska Nord les trois principales zones de consommation de produits pétroliers du monde, à savoir la côte est des U.S.A., l'Europe occidentale et le Japon. Des études sont en cours qui permettront de décider si le pétrole brut de l'Alaska est économiquement transportable par pétrolier à un coût compétitif avec celui des autres modes de transport envisagés.

Les découvertes de l'Arctique, jointes à celles d'un gisement marin au large des côtes australiennes, contribuent à diversifier encore plus les ressources en pétrole brut du Groupe Esso et par là même à renforcer la sécurité des approvisionnements de votre Société.

La lutte contre la pollution

Depuis plus de quarante ans, toutes les sociétés du Groupe Esso ont démontré leur souci constant de lutter contre toutes les formes de pollution. Des efforts considérables ont été faits et sont poursuivis dans le domaine de la recherche pour diminuer les risques de pollution depuis la production jusqu'à la consommation des produits pétroliers ; notre laboratoire de Mont Saint-Aignan participe activement à ce programme dans le cadre de ses études sur les carburants et les combustibles.

En ce qui concerne la pollution des mers, durant la dernière décade, notre Groupe a lancé le programme maintenant bien connu "POUR DES MERS PROPRES" permettant à nos navires d'éviter tout rejet de résidus à la mer, grâce à l'observation d'une stricte discipline et à l'installation de dispositifs particuliers. Ainsi que nous vous l'avons annoncé l'année dernière, les laboratoires de la Standard Oil Company (New Jersey) ont réussi à mettre au point au début de 1968, un dispersant non toxique le "COREXIT 7664", maintenant commercialisé en France par la Société Esso Chimie. Au cours de l'année 1969, ce produit a été utilisé avec succès dans plusieurs cas au large des côtes françaises. En octobre 1969, est entré en vigueur le plan "TOVALOP", créé par Esso et Gulf avec cinq autres compagnies pétrolières. Ce plan, ouvert à tous les armateurs, est destiné à contribuer au remboursement des frais de nettoyage des côtes à la suite d'une éventuelle catastrophe maritime.

Pour compléter cette action, il a été décidé - en décembre 1969 - la création au sein de votre Société de groupes anti-pollution locaux partout où l'importance des risques le justifie. La responsabilité de l'ensemble de ce dispositif est assumée au siège social par un comité dont la mission est de perfectionner les méthodes de prévention contre toutes les formes possibles de pollution et de veiller à ce que votre Société soit à même de faire face aux accidents éventuels.

Forage d'exploration dans la neige, à Faucigny (Haute-Savoie), sur le permis de recherche du Haut-Rhône, attribué à Esso REP. Un second forage a été entrepris dans cette région, pour permettre aux géologues de mieux préciser les structures souterraines de la zone à reconnaître. La prospection sous toutes ses formes se poursuit sur les permis d'Esso REP. (Photo A. Dussart)

L'Esso-Paris, que l'on voit ici au cours de ses essais, est le premier des nouveaux super-pétroliers qui vont renforcer la flotte d'Esso Standard SAF. D'un port en lourd de 193 000 t, long de 323 m et large de 47 m, il atteint une vitesse de 16 nœuds en service. On trouvera dans les pages suivantes un "écorché" détaillé de ce navire.
(photo Heurtier)

Cette sculpture abstraite de métal poli : un groupe d'échangeurs appartenant à la nouvelle unité de reforming catalytique qui vient d'être mise en service à la raffinerie de Port-Jérôme. D'une capacité de 1 500 tonnes/jour, elle complète la première unité de reforming mise en service en 1959, et, est également destinée à améliorer la qualité des essences en relevant leur indice d'octane.
(photo A. Dussart)

pétrolier esso paris

Caractéristiques principales

Longueur hors tout	323 743 m
Largeur hors membres	47 170 m
Creux sur quille	23 700 m
Tirant d'eau (marque été)	18 425 m
Déplacement correspondant	223 600 tonnes
Port en lourd (marque été)	193 160 tonnes
Volume des citernes à fret	229 883 m³
Volume des ballasts propres	37 611 m³
Volume des soutes à combustibles	9 003 m³
Machines	Turbines AP Stal Laval
Puissance	30 400 ch
Vitesse	17 nœuds
Consommation de fuel par jour à 30 400 ch	144 tonnes
Equipage	30 hommes plus un novice

Nota : les hommes figurant sur cet écorché ne sont placés que pour donner l'échelle et leur position ne correspond aucunement à une fonction à bord

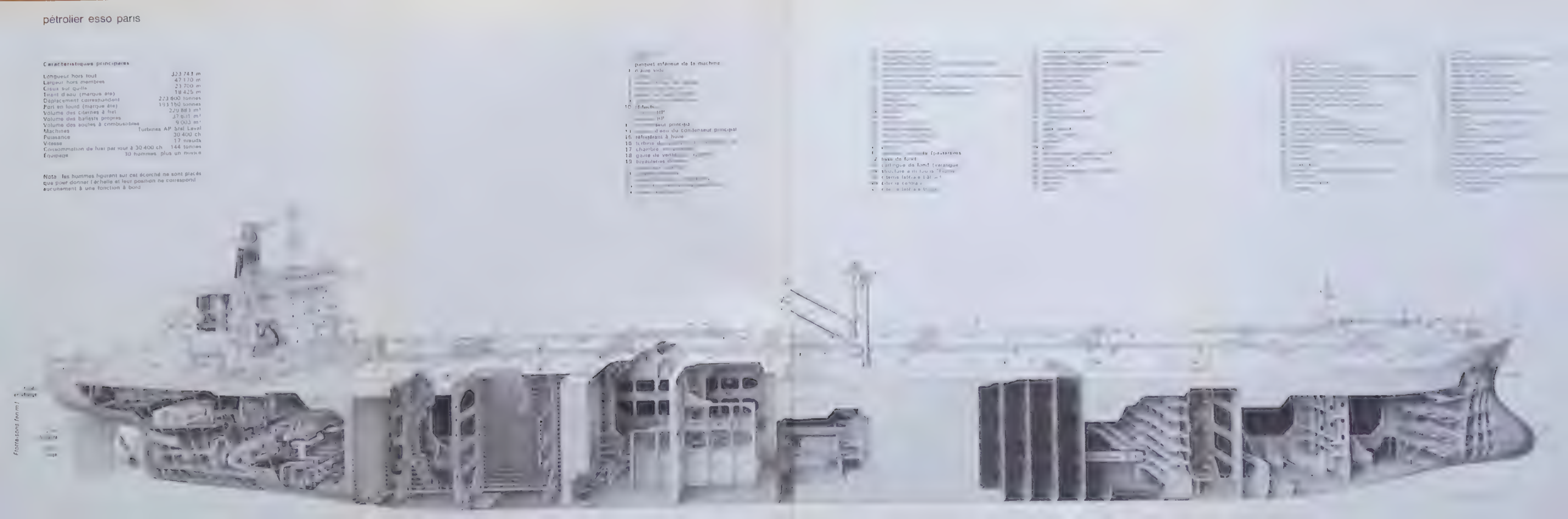

Brillants débuts pour Esso Shop. Désormais, dans les stations service Esso, l'automobiliste peut trouver tout ce qui lui est indispensable tant pour son véhicule — pneus, batteries, accessoires, que pour l'agrément et le confort de ses passagers. Esso Shop : "Tout pour vous rendre la route heureuse".
Photo A.S. Larsen

rapports techniques

La consommation d'énergie en France en 1969

La consommation apparente de produits énergétiques en France (*) en 1969 peut être évaluée à l'équivalent de 138 millions de tonnes de produits pétroliers, représentant une croissance de 6,8 % par rapport à l'année 1968. Toutefois, la croissance réelle est plus forte car des stocks importants avaient été constitués à la fin de 1968 en prévision de la majoration de la fiscalité à partir du 1er janvier 1969.

Bien qu'en 1968 - en raison des événements des mois de mai et juin - les consommations de certains produits énergétiques furent temporairement freinées, les comparaisons globales demeurent dans l'ensemble suffisamment significatives pour préciser le cadre dans lequel évoluent les consommations des produits pétroliers.

La consommation d'électricité s'est élevée à 130,6 millions de kWh, en progression de 9,5 % sur 1968. Elle a doublé par rapport à 1959. Sa part dans la consommation totale d'énergie finale est ainsi légèrement supérieure à 25 %.

La production fut assurée à raison de 56 % par les centrales thermiques classiques, 41 % par les centrales hydrauliques et 3 % par les centrales nucléaires. Par suite des difficultés techniques rencontrées, les centrales nucléaires n'ont pu être utilisées qu'à un peu moins de 45 % de leurs capacités. La décision de ne plus construire de nouvelles centrales de la filière uranium naturel a été officiellement confirmée en fin d'année. Les programmes de construction de centrales nucléaires de divers types qui pourront être lancés en France dans les prochaines années auront pour but moins une production massive d'électricité que l'affirmation par la France de la nécessité de faire participer ses entreprises à la mise au point de techniques d'avant-garde.

D'ici à 1980, les quantités de fuel [illegible] consommées par les centrales thermiques pourront ainsi croître rapidement alors que le charbon verra sa consommation totale stagner ou même décroître, et la production d'électricité d'origine hydraulique ne se développer que très lentement, les sites les plus rentables ayant déjà été équipés.

Le gaz naturel a connu une croissance de plus de 18 % de 1968 à 1969, la ressource mise à la disposition du marché correspondant à 8,7 milliards de m³. Il a fourni 6 % de la demande totale d'énergie. Aux ressources apportées par la production dans le sud-ouest de la France (Lacq, Meillon Saint-Faust) et à l'importation au Havre de gaz naturel liquéfié en provenance d'Arzew s'ajoute l'importation par pipe-line de gaz du gisement de Groningue en Hollande. Compte tenu du développement prévu des importations de gaz en provenance de Hollande puis [illegible] à partir de 1972 et de [illegible] portation de gaz naturel en provenance de Russie, la res[illegible] disposition du marché français va croître rapidement. Les experts d[illegible] que la part du gaz naturel da[illegible] des besoins d'énerg[illegible] appelée à progresser [illegible] moyenne dépasser 11 [illegible] 1975. Pour le chauffage au [illegible] chaîne décennie [illegible] gaz [illegible] chauffent du [illegible] les combustibles solid[illegible] de 2 millions de tonnes de charbon par an mais afin de ramener les stocks à un niveau normal, le recul de la production a été plus accusé. De 1967 à 1969, l'extraction est tombée de 50,7 millions de tonnes à 43,5 millions de tonnes. En dehors des emplois spécifiques comme ceux du coke dans la sidérurgie, posent d'ailleurs un difficile problème d'approvisionnement pour la sidérurgie fra[illegible] période de très haute conjon[illegible] pour la production d'acier, les emplois finals [illegible] des consommateurs sur les coûts respectifs des énergies en concurrence. La part du charbon dans la satisfaction des besoins énergétiques pourrait ainsi passer de 30 % environ en 1969 à moins de 15 % en 1975.

Le marché intérieur des produits [illegible] énergétiques, de son côté, s'est a[illegible] 7,7 millions de tonnes, soit un [illegible] annuelle de 11,8 %. Avec près d[illegible] de tonnes, ils représentent [illegible] consommation des prod[illegible] Le fuel oil domestique avec environ 26 millions de tonnes intervient pour 35 % dans ce total, mais pour la première fois sa croissance a [illegible] dépassée par celle du fuel oil lourd dans l'industrie qui a atteint 14 % et un total de 12,7 millions de tonnes.

Les carburants auto et le gas oil avec des coefficients de croissance respectivement de [illegible]

Malgré la concurrence du gaz naturel, la part des produits pétroliers dans la demande totale d'énergie devrait continuer à croître à [illegible] des prochaines années et pourrait dépasser 65 % en 1975. A [illegible] en expansion [illegible] est appelée à [illegible] une place équivalente [illegible] des distillats.

Relations sociales

Les effectifs d'Esso Standard S A F qui étaient de 5 109 au 31 décembre 1968 sont passés à 4 966 l n décembre 1969 Cette dim nution résu te de départs à la retraite notamment dans le cadre du plan de dégagement déjà en vigueur en 1968 et qui a pris fin en mars 1969

Cette réduction d'effectifs s est avérée possible grâce à une constante recherche de l'efficacité dans toutes les activités et en par culier par la réorgan sation de la direction logistique et de la direction générale des ventes

Les sa a res versés et l'ensemble des dépenses sociales se sont élevés à F 247 275 128

Depuis de nombreuses années, Esso Standard S A F poursuit ses efforts en vue de développer des re at ons cord antes au sein de l'entreprise Trois nouvelles disposit ons méritent d être signalées

1° A n de m eux connaître es besoins et les aspirat ons de ensemble du personnel une enquête d'opinion sur es communications à l intérieur de l entreprise a eu lieu en mars 1969 Elle a couvert de nombreux facteurs déterminants dans le cadre des relations de trava l, tels que sat sfact on dans em plo degré d init ative information générale et sur le trava l relat ons avec le chef direct et entre co ègues appréc a t on, évaluat on du travail promot ons-mutat ons avenir et sécurité de l'emploi formation, partic pation, attitude vis à vis de l entreprise etc

La part c pation importante du personne près de 80 %, montre l intérêt que ce dernier a pris à cette enquête dont tous les résultats ont été publiés et commentés auprès des comités d établissement et du comité central d entreprise

L enquête a mis en évidence l attachement à la Soc été et la satisfaction quant à la sécurité de emploi d un très grand nombre de collabo rateurs, mais elle a surtout permis de mieux ocaliser les points forts et les points faibles de l'informat on et de la communication dans l'entreprise Ces constatations ont conduit à mettre à l étude de nouve les mesures qui seront app iquées dès 1970

2° Un accord créant un plan d épargne et d intéressement a été conclu en octobre 1969 entre les Directions d'Esso Standard S A F et d Esso REP et les représentants d'organisations synd cales Par cet accord le personnel d Esso REP a fait apport à l'ensemble du personnel des deux Sociétés des sommes lui revenant au titre de la participation

Ce plan d épargne et d intéressement a été établ dans le cadre des ordonnances du 17 août 1967 relatives tant à la participation des salariés aux fruits de l expansion des entreprises qu au fonctionnement des plans d épargne d'entreprise Il est alimenté par les versements des Sociétés au titre de l'intéresse ment et les cotisations volontaires du personnel Ces premières cotisations ont pris effet au 1er janvier 1970, date à laquelle 50 % des intéressés avaient donné leur adhésion

3° Un accord collectif concernant les conditions de départ en pré retraite a été conclu également en octobre 1969 entre les directions des sociétés Esso Standard S A F et Esso REP et les représentants du personnel Cet accord collectif qui répond à une demande des comités d'entreprise a pour but d'améliorer les conditions de départ par l adoption d'un système du de "pré retraite" applicable à partir de 60 ans pour les hommes et 57 ans pour les femmes

Cet accord de caractère bi latéral s applique aux départs résultant tant d une demande des intéressés que d une décision de la Société après un préavis de six mois

intérêts miniers détenus par esso rep pour les recherches au 31 décembre 1969

(directement ou par voie d'association)

permis	titulaire	superficie km²	% participation ESSO REP (associés	opérateur
Golfe de Gascogne				
Landes Atlantique	ESSO REP SNPA CEP ERAP	968	55 (SNPA CEP ERAP)	ESSO REP
Aquitaine sud				
Mailloon	ESSO REP	620	50 (SNPA)	ESSO REP
Hôpital St Blaise	SNPA	54	60 (SNPA)	ESSO REP
Béarn Salies	ESSO REP	146	50 (ERAP)	ESSO REP
Thèze	ESSO REP	146	50 (SNPA)	SNPA
Rébénacq	ESSO REP	182	100	ESSO REP
Bidache	SNPA	801	50 (SNPA)	SNPA ESSO REP
Midi Pyrénées				
Gimone Volvestre	ESSO REP ERAP	2 116	60 (ERAP)	ERAP ESSO REP
Foix	ERAP	987	50 (ERAP)	ERAP ESSO REP
Alpes				
Haut Rhône	ESSO REP	4 260	100	ESSO REP
Durance Baronnies	ERAP	3 357	50 (ERAP)	ERAP
Languedoc				
St-Gilles	ESSO REP	947	100	ESSO REP

Exploration et production

Prospection géologique

Les études structurales relatives au périmètre du Haut Rhône ont été achevées. La basse vallée du Rhône a été l objet de levés stratigraphiques et de nombreuses études d'échantillons et de documents

Prospection sismique

Huit cent quatre vingt huit kilomètres de profils sismiques ont été réalisés pour le compte d Esso REP ou de ses associés, ce qui représente vingt quatre mois d'équipe sismique L effort principal a porté sur les permis contigus de Mauléon et de Bidache (483 km)

En Aquitaine Sud, le recours aux techniques les plus récentes a permis d'obtenir une amélioration de la qualité des résultats quant aux structures profondes

Forages d'exploration

En 1969, soit pour son compte propre, soit comme opérateur pour une association, Esso REP a foré 13 660 m. Deux puits d exploration dont un à grande profondeur ont été achevés au cours de l'exercice, ce sont respectivement Lembeye 1, en association avec la SNPA sur le périmètre de Thèze et Bérenx 1 en association avec ERAP sur le périmètre de Salies-de-Béarn. Deux forages étaient en progression à la fin de l'année Faucigny 1 sur le périmètre du Haut-Rhône et Rébénacq sur le périmètre du même nom

En outre, Esso REP a participé au forage de deux puits réalisés par ses associés Jouques 1 sur le périmètre de la Drôme détenu par ERAP a été terminé stérile à la profondeur de 2473 m Jcha 1 situé dans la région de Mailloon sur le permis de Cardesse, obtenu par la S N P A en janvier 1970, a atteint 1 386 mètres au 31 décembre

Au 1er janvier 1969, le forage Bérenx 1 était à la profondeur de 2 320 m. Au cours de l année en raison des trop fortes pressions rencontrées des formations géologiques traversées, le programme de forage a dû être modifié et trois déviations ont été effectuées, représentant un abandon de 1 780 m de puits A la profondeur de 5 885 m des difficultés insurmontables s étant produites l arrêt du forage a été décidé A Bérenx 1 la présence de gaz naturel a été constatée sans toutefois que l existence d un réservoir exploitable ait pu être prouvée l objectif principal du forage n ayant pas été atteint

production nette de pétrole brut par esso rep

	1967	1968
Parentis	1 347 [illegible]	1 305 169
Cazaux	623 978	[illegible]
Lavergne La Teste	163 279	[illegible]
Montjean Nord	49 19[illegible]	41 [illegible]
Cabiel	41 787	[illegible]
Mortes	39 551	[illegible]
[illegible]	23 936	[illegible]
[illegible]	11 524	[illegible]
	2 [illegible] 941	2 197 989

Production

En 1969 la production nette de pétrole brut d'Esso REP a été de 2 057 000 tonnes métriques, quantité inférieure de 6,5 % environ à celle qui avait été produite l'année précédente. Grâce à la qualité des travaux d'exploitation exécutés sur les gisements de Parentis et de Cazaux, notamment en matière de stimulation, le déclin de la production de ces champs a pu être maintenu en 1969 à la plus faible valeur possible.

Depuis la découverte de Parentis, plus de 25 millions de tonnes de pétrole brut ont été extraites de l'ensemble des gisements exploités par Esso REP.

La quantité vendue de gaz naturel associé à la production d'huile du champ de Parentis s'est élevé à 4 218 000 m³, ce qui porte les quantités totales vendues depuis l'origine jusqu'à la fin décembre 1969 à 43 000 000 m³.

approvisionnements en pétrole brut

Origines	1967 Milliers de tonnes	%	1968 Milliers de tonnes	%	1969 Milliers de tonnes	%
Métropole	[illegible]	[illegible]	2 196			
Sahara	2 [illegible]	24 [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Total	**4 696**	**48,3**	**4 564**	**43,0**	**4 223**	**35,8**
Libye	2 [illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]
Moyen-Orient	[illegible]	18 [illegible]	1 7[illegible]	[illegible]		[illegible]
Venezuela	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]
Nigeria			[illegible]	[illegible]		[illegible]
Gabon					[illegible]	
Total	**5 022**	**51,7**	**6 040**	**57,0**	**7 583**	**64,2**
Total des achats	**9 718**	**100**	**10 604**	**100**	**11 806**	**100**

Activité logistique

A - Approvisionnements en pétrole brut

Malgré les événements survenus au cours du mois de septembre (coup d'état militaire en Libye et sabotage du Tap line) et malgré les arrêts de chargements dus au mauvais temps en période d'hiver dans les ports africains, l'approvisionnement des trois raffineries en pétroles bruts a pu être assuré normalement.

Les achats de pétroles bruts en provenance de toutes origines se sont élevés à 11 806 000 tonnes, soit une augmentation de 11,4 % sur 1968. Le tableau ci-contre indique la répartition de ces achats par origines et par comparaison avec ceux des deux années précédentes.

Les bruts importés ont été transportés par des navires de la société, par des navires du Groupe Esso et pour une part moins importante par des navires affrétés sur le marché.

A la fin de 1969, la flotte de haute mer d'Esso Standard S.A.F. comprenait l'"Esso Paris" de 190 000 dwt (mis en service en octobre 1969), l'"Esso Lorraine" de 51 600 dwt et trois navires de 40 000 dwt. Un navire de cette catégorie a été vendu au cours du deuxième trimestre dans le cadre du rajeunissement de la flotte du fait de la mise en service de l'"Esso Paris".

De plus, Esso Standard S.A.F. a disposé de trois navires affrétés à temps, l'"Esso Spain" de 93 700 dwt, le "Germinal" de 58 600 dwt et l'"Esso Kobé" de 21 000 dwt.

L'"Esso Paris" a effectué son premier voyage sur la relation Golfe Persique / Le Havre, où il est arrivé comme prévu le 21 décembre 1969, portant ainsi à 15 le nombre des pétroliers de plus de 100 000 dwt réceptionnés en 1969 pour le compte Esso, contre 5 seulement en 1968.

B - Activités des raffineries

Le tonnage de pétrole brut distillé en 1969 dans les trois raffineries Esso, Port-Jérôme, Bordeaux et Fos a été de 11 600 000 tonnes, ce qui représente une augmentation de 9,3 % sur les quantités de pétrole brut traitées en 1968.

Le tableau des productions, par grandes catégories de produits, pour les trois raffineries montre une augmentation assez importante des productions de fuel domestique, des spécialités (gaz, quéfiés, huiles de graissage, bitumes) et des produits destinés à Esso Chimie.

Raffinerie de Port-Jérôme

En 1969, cette raffinerie a traité 5 900 000 tonnes de pétrole brut, soit 7 % de plus qu'en 1968. Elle a fonctionné au maximum de sa capacité en 1969, sauf pendant six semaines en juin-juillet, période au cours de laquelle ont été réalisés les travaux d'augmentation de 20 % de la capacité de l'unité principale de distillation ainsi que des travaux périodiques d'entretien.

Les unités de transformation, cracking et reforming catalytiques, ont travaillé de façon très satisfaisante tout au long de l'année.

Les moyens de stockage du pétrole brut ont été accrus notablement par la construction d'un nouveau bac de stockage de 60 000 m³ à Port-Jérôme et par la location à la Compagnie Industrielle et Maritime, au Havre, d'un nouveau bac de 85 000 m³. L'accroissement des stockages permet désormais de décharger rapidement les super-pétroliers de 200 000 tonnes.

Par ailleurs, les possibilités de stockage pour le gas oil de chauffe et les produits intermédiaires divers ont été accrues de 120 000 m³ en 1969.

pétrole brut traité dans les raffineries de port-jérôme, bordeaux et fos

Des différences apparaissent entre les tonnages de brut traités et les tonnages destinés aux raffineries de Port-Jérôme, Bordeaux et Fos qui sont indiqués au tableau ci-dessous. Elles proviennent principalement du fait que certains chargements en cours de route à destination de ces raffineries ont été déchargés dans les raffineries et dépôts européens de Esso REP pour affinage pour le compte de tiers.

Origines	1967 Milliers de tonnes	%	1968 Milliers de tonnes	%	1969 Milliers de tonnes
Canaux Esso REP	2 235	23 0	2 197	20.7	2 05[illegible]
Bassin parisien	20	0 2			
Sahara	2 402	24 8	2 328	21 9	2 24[illegible]
Total	**4 657**	**48 0**	**4 525**	**42 6**	**4 301**
Libye	2 159	22 3	3 262	30 7	3 981
Moyen Orient	1 990	19 5	1 775	16 7	1 949
Venezuela	9 0	9 4	975	9.2	110
Nigeria	74	0 8	89	0.8	
Gabon					
Total	**5 034**	**52 0**	**6 101**	**57,4**	**7 311**
Total brut traité	**9 691**	**100**	**10 626**	**100**	**11 612**

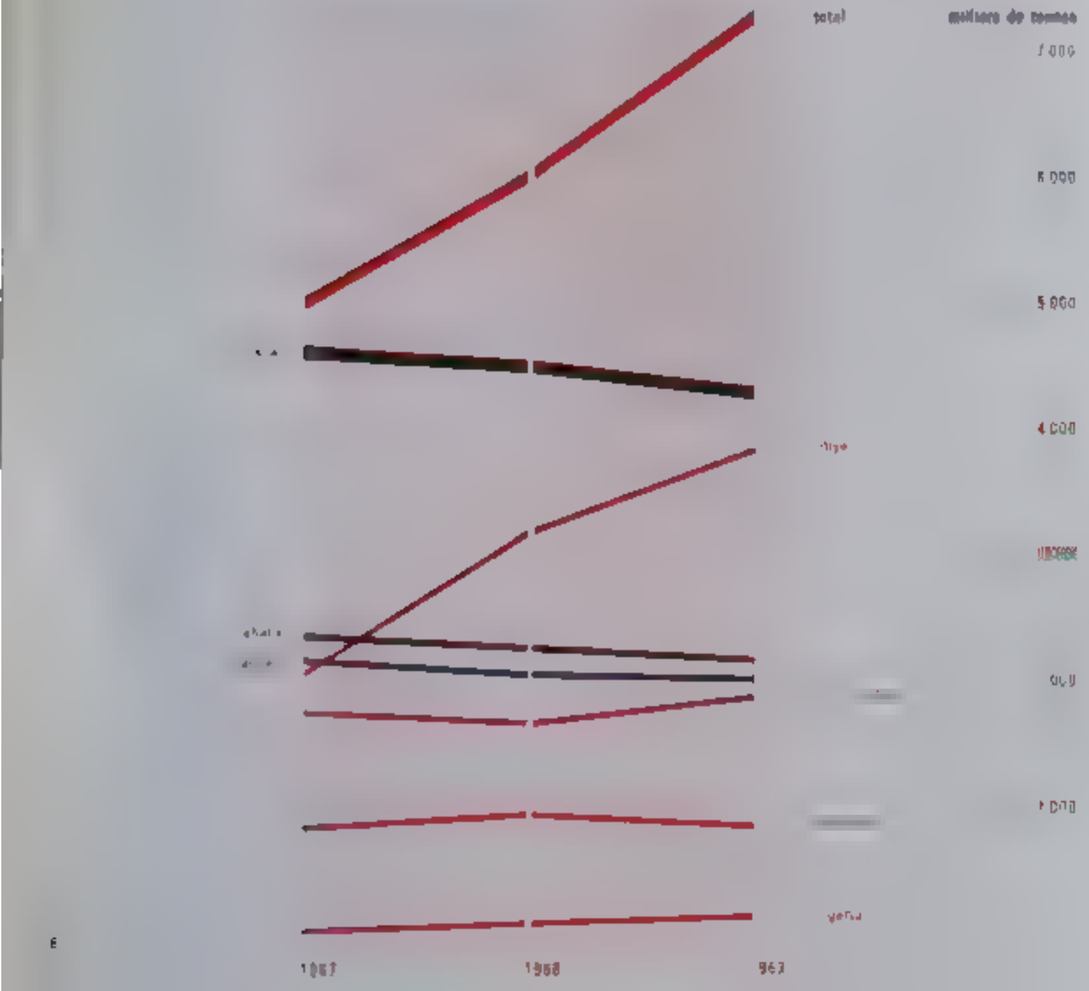

production des raffineries de port-jérôme, bordeaux et fos*

(*) La raffinerie de Fos sur mer a été mise en service en septembre 1965
(**) Production assurée par Esso Chimie à partir du quatrième trimestre 1966 (essences, pétroles et white spirit compris)

Millions de tonnes

produits consommés en raffineries exclus

Produits	1965	1966	1967	1968	1969
Gaz de raffinerie pour Gaz de France	69	53	46	20	13
Gaz liquéfiés	216	271	260	257	316
Carburants auto	1 301	1 496	1 630	1 946	2 140
Essence aviation et carburéacteurs	414	423	490	409	369
Pétrole	7	2	18	2	2
Gas oil	474	784	680	603	604
Fuel domestique	1 487	1 756	2 334	2 745	3 082
Fuel léger	315	223	194	168	133
Fuels lourds	1 671	2 012	2 156	2 421	2 493
Lubrifiants	206	198	199	223	266
Bitumes	428	449	509	546	542
Produits chimiques (**)	282	281	338	663	937
Total	**6 870**	**7 947**	**8 854**	**10 003**	**10 887**

Raffinerie de Bordeaux

Elle a traité 2 800 000 tonnes de pétrole brut tonnes en augmentation de 5 % sur 1968. En complément du pétrole brut traité par Esso REP [illegible] en augmentation sensible par rapport à 1968 a été mis en œuvre dans cette raffinerie.

L'importation de pétrole brut à la raffinerie de Bordeaux va être largement facilitée au deuxième semestre 1970 par la mise en service au nouveau Port du Verdon de deux nouveaux réservoirs de 64 000 m³. Ces nouvelles installations permettront d'approvisionner de façon plus économique la raffinerie de Bordeaux par des pétroliers de 90 000 tonnes au lieu de 20 000 tonnes actuellement.

Environ 33 000 m³ de stockages supplémentaires pour les produits finis ont été mis en service au cours de l'année.

Raffinerie de Fos-sur-Mer

En 1969, la raffinerie de Fos-sur-Mer a mis en œuvre 2 900 000 tonnes de pétrole brut, soit 20 % de plus qu'en 1968. C'est donc sur cette raffinerie qu'a été concentrée une grande part de l'accroissement de l'activité raffinage d'Esso Standard S.A.F.

Les nouvelles facilités d'expédition par la pipeline Méditerranée-Rhône ont été utilisées en 1969, ce qui a permis d'évacuer économiquement une part importante de la production de la raffinerie vers la Vallée du Rhône et la région lyonnaise.

En 1969, 27 000 m³ de stockages supplémentaires ont été mis en service et il est prévu d'achever en 1970 la construction de 120 000 m³ de nouveaux moyens de stockage dont un réservoir de 90 000 m³ réservé au pétrole brut.

Raffinerie de Lorraine

La construction de la raffinerie de Lorraine a nécessité la pose d'un pipeline de 45 centimètres de diamètre qui doit la ravitailler au départ du terminal de Strasbourg de la Société du Pipeline Sud Européen, projets dans lesquels Esso Standard S.A.F. détient une participation de 40 %, a été poursuivie activement.
La raffinerie entrera en production au troisième trimestre de 1970.

La Mailleraye

En 1969, l'usine de La Mailleraye a produit 68 000 tonnes d'huiles, graisses et produits spéciaux.

transports de produits finis

Moyens de transport	1967		1968		Moyens de 1969
	Tonnes	%	Tonnes	%	Tonnes
Pipeline	1 146	19 4	[illegible]	19 2	1 52[illegible]
Voie fluviale	1 306	21 9	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Voie ferrée	2 394	39 1	2 2[illegible]	35 2	[illegible]
Route	1 413	23 6	1 49[illegible]	24 7	[illegible]
Total	**5 966**	**100**	**6 434**	**100**	**6 [illegible]24**

C Transports de produits finis

Les transports de produits finis en vrac par les pipelines Esso aux dépôts de distribution et aux gros consommateurs ont atteint en 1969 un total de 6 924 000 tonnes contre 6 434 000 tonnes en 1968 soit une progression de 7 6 % Le ralentissement de ce tonnage entre les divers modes de transports est imputable dans sa plus grande partie au recul constaté par le transport routier

Le changement le plus important vient du développement des transports par voie fluviale qui est à l'origine d'un accroissement progressif du pipeline Méditerranée Rhône qui a débuté en 1958 et qui a été suivi par les raccordements de dépôts Esso de Valence Chambéry Grenoble et Aix en Provence cette année 1969 Lyon Port Herriot Ans a explosé la progression importante des transports par pipeline est passée de 118 000 tonnes en 1968 à 15 500 tonnes en 1969 soit deux fois

L effort de modernisation du parc de wagons citernes a été poursuivi c'est ainsi que la propriété Esso ne couvre plus que moins de la moitié de la demande d'affectation aux sociétés spécialisées permettant de faire face aux trois quarts des besoins

Les transports par voie fluviale conservent leur place relative tandis que les cabotages ont augmenté leur part du tonnage total Enfin les transports routiers massifs c'est à dire ravitaillements des dépôts et des gros consommateurs ont réalisé un tonnage sensiblement égal à celui de l'exercice précédent

D Importations et exportations de produits finis

Les importations de produits finis se sont élevées à 24 800 tonnes environ dont 5 500 tonnes d'essence aviation et 19 300 tonnes de produits spéciaux

Les exportations de produits finis ont atteint un million de tonnes environ avec une bonne répartition des coupes "essence" et des fuels en accrue par rapport à 1968

Produits chimiques

Esso Chimie est demeurée filiale d'Esso Standard S A F jusqu au 14 novembre 1969 date à laquelle a été décidée par les actionnaires d'Esso Standard S A F la distribution gratuite des actions Esso Chimie

Les ventes hors taxes de produits d'Esso Chimie se sont élevées à F 449 millions en 1969 en progression de 30 % par rapport à l'exercice précédent Sur le marché intérieur elles ont atteint F 369 millions soit 549 000 tonnes A l'exportation elles se sont élevées à F 80 millions

En 1969 les polymérisations de l'unité de Feyzin à la vapeur bien inférieures qu en 1968 ont atteint les objectifs prévus à la construction

D excellents résultats ont été obtenus également par l'unité de résines et par l'unité d'aromatiques qui avait fait l'objet de travaux d'extension en 1968

L accroissement des ventes a été de plus de 50 % pour les produits issus des unités de craquage à la vapeur et les résines Les expéditions d'éthylène effectuées notamment par navires citernes et par camions ont atteint un niveau élevé Le développement des ventes d'éthylène de butadiène et de propylène sur le marché intérieur a été également important

La progression des ventes d'orthoxylène et paraxylène a été satisfaisante Les ventes de tripropylène de tétrapropylène de dodecylbenzène et de solvants sont également en augmentation Les ventes d'additifs se sont accrues de 29 % en tonnage d une année sur l'autre Cet accroissement est essentiellement dû aux acides sulfoniques dont les ventes se développent tant sur le marché intérieur qu à l'exportation

La progression des ventes d'élastomères est régulière pour le caoutchouc butyl elle a été de 9 % en tonnage et pour le vistanex de 33 %

L activité résines se développe rapidement les tonnages vendus sont en augmentation de 58 % sur 1968

Esso Chimie a décidé en 1969 de se retirer de certains spécialités agricoles (engrais azotés [illegible]

Recherches et développements

En 1969 les laboratoires de Mont Saint Aignan ont effectué des recherches pour un montant de quinze millions de francs Environ 44 % de ces recherches ont été exécutées pour le compte d'Esso Research and Engineering Company principale société de recherche du Groupe Esso

L achèvement de l'étude d une nouvelle huile moteur a permis le lancement de l'Uniflo en France Cette huile approuvée par la société des automobiles Peugeot répond parfaitement aux exigences des moteurs les plus modernes aussi bien en ville que sur autoroute

De très bons résultats ont été enregistrés dans la mise au point d huiles pour compresseurs et fluides réfrigérants gaz de pétrole En particulier l'huile synthétique pour les compresseurs à propane a été adoptée dans le parc interne du groupe Esso et approuvée par de nombreux constructeurs

Les huiles blanches Esso ont reçu l'approbation des principaux fabricants de matière plastique pour l'industrie alimentaire

Un nouveau procédé de fabrication a été mis au point pour répondre à une demande rapidement croissante

[illegible] ont été mises au point [illegible] sur le marché national

En ce qui concerne les bitumes l'étude sur une longue période du comportement routier des chaussées commence à porter ses fruits et conduit à des conclusions pratiques

L étude d un procédé de fabrication de sulfonates à très haute alcalinité a été menée à bonne fin

La mise au point de la fabrication d'additifs sulfoniques à bas poids moléculaire et solubles comme émulsifiants a été terminée leur production doit commencer au début de 1970

Outre le domaine de spécialisation du centre de recherche de Mont Saint Aignan dans le [illegible] un grand nombre de travaux [illegible] pour répondre plus spécialement aux besoins des services de raffinage et de vente d'Esso Standard S A F études sur les carburants et les combustibles études sur la pollution de l'atmosphère mise au point d un nouveau [illegible] nouvelles huiles solubles pour le travail des métaux adoptées par les constructeurs d'automobiles investigations sur les possibilités de fabrication de nouveaux détergents etc

sommes depensees pour les recherches de laboratoire

Activités Commerciales

En 1969 le marché des produits pétroliers s'est spécialement caractérisé par le développement exceptionnel de l'activité industrielle et par la diversification des consommations de charbon et gaz des produits pétroliers dans la consommation totale d'énergie s'en est trouvée accrue à l'avantage de l'énergie au moins à court terme et ce mouvement devrait s'accentuer

Les prix de vente officiels des carburants gazole et fuels légers ont été augmentés le 29 septembre pour tenir compte de la dernière dévaluation sur les prix réels les prix de vente officiels des produits maintenus à leur niveau antérieur ont subi une majoration de 4 % pendant les trois derniers mois de l'année 1969 l'industrie française a donc bénéficié en fin d'année des fuels lourds

Au cours de 1969 les industriels ont vu disparaître une ancienne source de différence depuis cette date ils sont tenus à répercuter la T V A sur leurs produits Avec cette part de taxe

les produits pétroliers commencent à entrer dans le "droit commun" de la T V A qui avaient toujours constitué une exception

a) Pour l'ensemble des fuels, et particulièrement les fuels lourds une compétition encore plus âpre que les années précédentes a existé en 1969 sur le marché intérieur malgré des prix à l'exportation qui se relevaient la double incidence de la dévaluation française et surtout de l'accroissement des besoins de l'industrie européenne

b) Pour les carburants auto, le problème des supermarchés, déjà évoqué dans les rapports relatifs aux exercices antérieurs, a pris de son développement important en 1969 une acuité particulière Bien que les stations service apportent à l'automobiliste un service plus complet, les ventes de carburants par de 250 supermarchés ont représenté environ 3,5 % des ventes totales en France

Les pouvoirs publics maintiennent toujours un contrôle très strict sur la construction des stations service, mais un léger assouplissement a été constaté à la suite de la nouvelle réglementation adoptée par la direction des carburants en 1969 Esso Standard S A F pourra ainsi construire un plus grand nombre de nouveaux points de vente chaque année

Il faut toutefois encore regretter que le nombre et la complexité croissante des dossiers à établir pour obtenir une autorisation administrative ralentissent toujours plus la réalisation des projets et nuisent à l'efficacité des entreprises, non seulement en ce qui concerne les stations service mais aussi la construction des stockages nécessaires au bon fonctionnement du réseau

En 1969 le marché pétrolier s'est développé à un rythme un peu plus rapide qu'en 1968 11 8 % au lieu de 11 %, mais inférieur à la cadence d'accroissement de 14 % observée antérieurement La consommation totale de produits pétroliers a dépassé le cap des 70 millions de tonnes

Sur ce marché les ventes Esso se sont élevées à 9 217 000 tonnes soit 12 7 % du marché et 939 000 tonnes de plus qu'en 1968

Carburants auto

L'évolution de la consommation de carburants auto, en augmentation de 6 2 % sur 1968 s'est effectuée en 1969 à un rythme légèrement inférieur à celui des années précédentes et a [illegible] les ventes ont représenté 70 % des ventes totales de carburants auto

Les ventes de carburants par Esso Standard S A F sur le marché intérieur n'ont pas progressé et la part commerciale de la Société se situe à 15 6 %

Cette baisse de position est due principalement au fait que l'ouverture de nouveaux points de vente Esso a été considérablement freinée depuis 1959 par la réglementation de la direction des carburants en vigueur jusqu'en 1969 Les récents efforts de modernisation et de création de stations de types nouveaux n'ont pas encore pu commencer à porter leurs fruits

Il y a un autre problème d'actualité important pour une implantation efficace du réseau celui du développement des autoroutes Afin d'être présente sur ces grands axes de circulation, Esso Standard S A F apporte tous ses soins à la réalisation des stations service qu'elle est autorisée à créer le long de ces grands axes routiers

Esso Shops

C'est en particulier pour adapter ces services aux besoins nouveaux des automobilistes qu'Esso Standard S A F a décidé la création d'un grand nombre d'"Esso Shops" La clientèle peut y trouver de très nombreux articles nécessaires ou utiles à une conduite agréable Les très bons résultats de la première année d'activité montrent tout l'intérêt des automobilistes pour la gamme d'articles de qualité qui leur est proposée et qui dans l'avenir sera développée et constamment ajustée à leurs besoins C'est ainsi qu'Esso Standard S A F vient de mettre à la disposition de sa clientèle des pneus à sa marque garantie de qualité comme pour tous les autres produits Esso

Gas oil

La progression de la consommation de gas oil s'est maintenue en 1969 à un niveau comparable à celui des années antérieures

La concurrence sur les prix s'est avérée très vive Esso Standard S A F a pu néanmoins retrouver sa position commerciale de 1967

Fuel domestique

Les ventes de fuel domestique n'ont pas connu en 1969 le même développement spectaculaire des années précédentes, mais le taux de progression est resté élevé + 12 7 %, malgré un automne extrêmement clément

La position commerciale d'Esso Standard S A F est passée de 11 2 % en 1968 à 11 5 % en 1969. Cette légère amélioration fut obtenue grâce au développement des ventes directes aux consommateurs sans que la politique de prix pratiquée par la Société n'ait cessé d'être raisonnable

Fuels lourds

Le développement considérable de la demande de fuels lourds reflète l'importante activité industrielle française en 1969 Le taux d'accroissement enregistré pour l'industrie 14 %, est le plus élevé jamais atteint et celui pour E D F 36 %, permet d'apprécier l'importance des volumes de combustibles liquides qui seront demandés à l'industrie pétrolière au cours de la prochaine décennie

Esso Standard S A F a renforcé et développé ses positions traditionnelles dans l'industrie sur un marché très concurrentiel et sa position commerciale est passée de 11 4 à 12 4 % L'importance que tout premier ce produit justifie la politique et les efforts de la Société pour s'assurer une part de marché en rapport avec ses possibilités industrielles

ventes totales d'esso standard s.a.f.

	1965		1966		1967		1968		1969	
	t		t	%	t	%	t	%	t	
	1 [illegible]	2 9	2 [illegible]	3 3	308	3 3	270	2 4	324	2
	1 [illegible]	2 1	1 [illegible]	19 [illegible]	1 721	18 6	1 859	16 7	1 832	
[illegible]	418	5 6	443	5 1	494	5 3	439	3 9	[illegible]	
[illegible]	10	0 1	61	0 7	5	0 1	5	0 1	6	
[illegible]	27	0 4	16	0,2	–		–			
[illegible]	352	4 7	740	8 6	568	6 1	567	5 1	535	
[illegible]	1 494	19 9	1 773	20 5	2 243	24 2	2 586	23 2		
[illegible]	[illegible]	5 1	306	3 6	281	3 0	258	2 3		
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1 870	20 2	2 144	19 3	[illegible]	
[illegible]	2 [illegible]		2 2	[illegible]	235	2 6	246	2 2		
[illegible]	[illegible]	6 [illegible]	5 [illegible]	[illegible]	605	6 5	598	5 4	[illegible]	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]						
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	0 [illegible]						
[illegible]	201	2 6	290	3.4	647	7.0	1 879	16 9	2 411	
[illegible]	239	3.2	253	2 9	291	3.1	285	2 5	390	3 2
Total	7 504	100,0	8 621	100.0	9 268	100,0	11 136	100.0	12 218	100.0

(1) compris les produits de base vendus à Esso Chimie

Autres produits

En 1969 le marché des lubrifiants s'est développé de 6 6 %, soit un peu plus rapidement que les années précédentes La concurrence s'est [illegible] particulièrement âpre pour les huiles moteurs et Esso Standard S A F a néanmoins maintenu sa position commerciale Au mois de juin, Esso Standard S A F a lancé l'Uniflo en France, nouvelle huile mise au point par le Centre de Recherche de Mont Saint Aignan pour répondre aux exigences des moteurs européens les plus modernes et aux conditions d'utilisation les plus sévères

La consommation de bitume s'est trouvée affectée par les réductions de crédits routiers et par le mauvais temps en fin de campagne de travaux Elle n'a progressé que de 2 6 % contre 5 % en 1968 Esso Standard S A F a maintenu sa position commerciale sur ce marché

Exploitation

La Société a poursuivi son programme d'équipement et de modernisation de ses dépôts La capacité de stockage sur l'ensemble du territoire s'est accrue de 115 000 mètres cubes dont 55 000 mètres cubes installés à Villette de Vienne pour faire face aux pointes saisonnières Un nouveau dépôt a été mis en service à Brest ainsi qu'un premier stockage de 19 940 mètres cubes pour le fuel domestique au nouveau dépôt de Lyon Port Herriot dont la totalité des installations sera disponible courant 1970

Esso Standard S A F accentue ses efforts en vue d'une plus grande productivité Les études concernant l'automation et la télégestion des dépôts durent être différées du fait de l'apparition sur le marché de matériel nouveau conduisant pour les applications à une nouvelle orientation

Dans le cadre de la nouvelle activité Esso Shop huit magasins régionaux ont assuré le stockage et les expéditions, du mois d'avril 1969 à la fin de l'année d'environ 1 200 tonnes d'articles divers sur 2 740 points de vente

commentaires financiers

Les besoins de fonds et leurs moyens de financement

La bilan établi pour l'exercice 1969 fait ressortir, outre le résultat des opérations courantes de l'exercice qui seront analysées ci-après, l'incidence de deux événements particuliers

1 La distribution des actions d'Esso Chimie aux actionnaires d'Esso Standard qui a entraîné une diminution de l'actif net imputée, à due concurrence, sur les réserves existant au passif

2 L'absorption par voie de fusion de la Société Civile Immobilière Courbevoie Défense (CI CO DE) créée en 1960 pour assurer la construction du nouveau Siège Social qui s'est traduite par l'augmentation de nos immobilisations et la création au passif d'une prime de fusion

Par ailleurs, l'exercice 1969 fait apparaître, par rapport à l'année précédente une augmentation sensible du bénéfice net dû essentiellement à certains éléments exceptionnels qui seront commentés dans le paragraphe Résultats Il est également caractérisé par des dépenses d'investissements accrues, et par une structure financière comparable à celle de 1968

A - Les besoins de fonds

1. Augmentation des immobilisations

Les nouvelles immobilisations de l'année sont analysées dans le tableau suivant

millions de francs	1967	1968	1969
Raffinage laboratoires	89 7	50 1	95 7
Distribution et transports			
[illegible]	73.6	60.7	70 8
Transports maritimes	0.5	62 2	29 8
Administratif	1 5	0,5	127 1
Total	165 3	163 5	323 4

Les chiffres de 1969 comprennent l'apport, pour F 114 millions, de l'immeuble de la CI CO DE Independamment de cet apport les dépenses d'immobilisations propres à l'exercice s'élèvent en augmentation de 28 % sur celles de 1968

Raffinage et laboratoires

Les immobilisations consacrées à ces activités ont représenté, en 1969 46 % du total des dépenses d'immobilisations de la Société en augmentation sur celles de l'année précédente (31 %) elles concernent essentiellement la raffinerie de Port Jérôme (construction d'un nouveau powerformer)

Distribution et transports intérieurs

Les dépenses d'investissements sont en progression sensible sur celles de l'année précédente Elles représentent 34 % du total de l'année, contre 31 % en 1968, et ont principalement porté sur le développement et la modernisation des moyens de stockage de la distribution

Transports maritimes

Les dépenses consacrées aux transports maritimes ont concerné l'"Esso Paris", mis en service au mois d'octobre et les deux superpétroliers de 250 000 tonnes dont la mise en service est prévue pour 1972

Administratif

Outre l'immeuble apporté par la CI CO DE les dépenses d'immobilisations figurant à ce titre représentent essentiellement l'achat d'un ordinateur IBM 360/65

2. Diminution des capitaux propres et réserves

La diminution de F 81,6 millions, enregistrée à ce titre provient uniquement de la distribution des actions de la Société Esso Chimie qui a entraîné une diminution des réserves de F 198 8 millions et l'augmentation du capital de la CI CO DE qui a donné lieu à une [illegible] de capital de F 0.2 millions et à la constatation d'une prime de fusion de F 117 millions

3. Réduction de l'endettement à long terme

La diminution nette de ce poste de F 3 millions par rapport à 1968, résultat de la différence entre le passage à court terme ou le remboursement d'emprunts précédemment contractés et les nouveaux emprunts de l'exercice tient compte, à ce dernier titre et à concurrence de F 11 9 millions de la perte de change subie lors de la dévaluation, sur nos emprunts à l'étranger

Le coefficient d'endettement à long terme par rapport aux capitaux permanents s'établit ainsi à 28.4 % contre 27 7 % en 1968

Compte tenu, par ailleurs, du dividende versé en 1969 F 44 7 millions, les besoins de fonds de l'exercice se sont élevés à F 452 7 millions

B - Moyens de financement

Outre le bénéfice net de l'exercice, F 76,4 millions et un prélèvement de F 3.2 millions sur le fonds de roulement, les moyens de financement ont été constitués par

1 Amortissements et retraits des immobilisations

[illegible]

2 Autres valeurs immobilisées

[illegible]

3 Dotations diverses

[illegible] de F 5 1 millions réalisée [illegible] F 21 6 millions affecté à [illegible] des cours [illegible] investissement de [illegible] en considération de [illegible] accordé au personnel pour [illegible]

[illegible] et affectées à la réserve [illegible] effet [illegible] de la provision constituée au titre [illegible] des charges exceptionnelles [illegible] du moyen orient de 1967 [illegible] de F 7 7 millions de la déduction [illegible] investissements à exercer pour [illegible] du solde de l'impôt sur les [illegible] de F 0 4 million des autres [illegible]

C - Le fonds de roulement

Le fonds de roulement qui était de [illegible] à fin 1968 ressort à [illegible] millions, soit une diminution de [illegible] millions résultant de la différence entre [illegible] diminution de 47 8 millions des [illegible]

[illegible]

Les opérations courantes de l'exercice

[illegible]

A Actif courant

[illegible]

1 Valeurs d'exploitation

[illegible]

2 Valeurs réalisables à court terme et disponibles

[illegible]

[illegible]

B Dettes à court terme

Les dettes à court terme se sont accrues de [illegible] cette augmentation intéresse [illegible] postes fournisseurs [illegible] qui était de [illegible] ressort à 1 10 à fin 1969 [illegible] passant de 0 66 à 0 64

Les résultats de l'exercice

[illegible]

[illegible] 11 136 milliers de tonnes pour [illegible]

[illegible] à l'autre une augmentation [illegible] et de 7 9 % des valeurs [illegible] ainsi que les frais de [illegible] et de gestion.

sources et besoins de fonds

variation du fonds de roulement 3 2 — 3 8

analyse du chiffre d'affaires

	1965		1966		1967		1968		1969
	Millions de francs	%	Millions de francs	%	Millions de francs	%	Millions de francs	%	Millions de francs
Carburant auto et super antiqrant	435 7	27 9	463 7	27 7	483 0	28 7	553 8	28 8	548 8
Essence aviation et carburéacteurs	64 8	4 1	65 0	4 1	77 0	4 6	71 1	3 7	6 [illegible]
Pétrole et autres produits blancs	8 4	0 5	6	0 4	1 9	0 1	1 0	0 1	[illegible]
Gasoil	52 8	3 4	93 7	5 6	82 5	4 9	92 3	4 8	[illegible]
Fuel lourds [illegible]	24 5	1 5 7	261 4	15 6	347 0	20 6	416 9	21 7	4[illegible]
Fuel [illegible]	47 1	3 0	37 4	2 2	32 9	1 9	29 2	1 5	[illegible]
Fuels [illegible]	16 0	1 0 3	181 7	1 7	185 6	11 0	190 2	9 9	[illegible]
Lubrifiants	206 3	13 2	213 7	12 8	242 3	14 8	235 3	12 2	[illegible]
Bitume [illegible]	37 0	2 4	44 2	2 6	49 8	2 9	45 8	2 4	[illegible]
Bitumes	80 8	5 2	84 2	5 0	93 0	5 5	92 0	4 8	[illegible]
Produits [illegible]	15 1 6	2 3	155 4	9 3					
Autres produits *	46 6	3 0	66 6	4 0	101 4	6 0	194 4	10.1	[illegible]
Chiffre d affaires commercial hors taxes	**1 562 6**	**100 0**	**1 675 5**	**100 0**	**1 685 5**	**100 0**	**1 922,0**	**100.0**	**2 073 4**
Taxe intérieure de consommation et T v A	1 873 9		1 962 0		1 913 8		2 192 8		2 481 7
Chiffre d affaires commercial toutes taxes comprises	**3 436 5**		**3 637 5**		**3 599 3**		**4 114.8**		**4 555 1**
Transactions commerciales H T	478 4		437 3		437 2		475,0		498 4
Taxe intérieure de consommation et T v A	3 0		2 5		1 0		5 2		1 7
Total des ventes toutes taxes comprises	**3 917 9**		**4 077 3**		**4 037 5**		**4 595 0**		**5 055 2**
Prestations de services hors taxes	4 7 7		58 7		131 8		133 8		127 1
T v A	1 4		1 4		1 6		8 4		10 0
Chiffre d affaires hors taxes	**2 098 7**		**2 171 5**		**2 254 5**		**2 530 8**		**2 698 9**
Chiffre d affaires toutes taxes comprises	**3 977 0**		**4 137 4**		**4 170 7**		**4 737 2**		**5 192 3**

* Y compris les produits de base vendus à Esso Chimie

déduction faite des charges non imputables à l'exploitation de l'exercice se sont élevés à F 5 213 millions, contre F 4 707 millions en 1968

Les charges de l'année 1969 comprennent notamment

- F 64 millions de frais financiers contre F 42 2 millions en 1968, soit une augmentation sensible liée à la hausse du taux de l'argent
- F 110 8 millions d'amortissements contre F 127 7 millions en 1968, soit une légère diminution imputable à l'application de la règle prorata temporis aux amortissements dégressifs

3 Le résultat d'exploitation ressort à F 84 8 millions contre F 105,6 millions en 1968 le dividende net reçu d'Esso REP entrant dans ce résultat pour le même montant qu'en 1968 = F 46 2 millions

L'Exploitation des activités industrielles et commerciales d'Esso Standard S A F a donc dégagé, en 1969, un solde bénéficiaire de F 38 6 millions, contre F 59 4 millions en 1968

4 Le compte de Pertes et Profits a notamment enregistré cette année

d'une part, une dotation complémentaire de F 21,6 millions à la Provision pour [illegible] des cours, et une dotation nouvelle de F 1,8 million à la Provision pour investissements créée dans le cadre de la participation des salariés aux fruits de l'expansion des entreprises, et pour le même montant que l'intéressement accordé au titre de l'exercice 1968

d'autre part, des profits à caractère exceptionnel constitués par

la prise en compte, pour un montant de F 15,3 millions du solde de l'indemnisation des charges exceptionnelles de la crise du moyen-orient de 1967

- l'utilisation, pour un montant de F 14,2 millions de la déduction fiscale pour investissements attachée aux immobilisations apportées à la Société Esso Chimie lors de sa création, et qui se trouve assimilée dans notre bilan à une plus-value à court terme

Finalement, le profit net de l'exercice s'est élevé à F 76 4 millions, contre F 58 3 millions en 1968

Commentaires sur les sociétés dans lesquelles Esso Standard S A F possède une participation de plus de 50 %

Société Esso de Recherches et d'Exploitation Pétrolières

La production de pétrole brut est passée de 2 198 000 tonnes en 1968 à 2 058 000 tonnes en 1969 le chiffre d'affaires de la Société enregistrant une diminution de 6 %

Le bénéfice net après impôt sur les sociétés, qui était de F 63,8 millions en 1968, ressort à 67,3 millions en 1969 Ce résultat tient compte de la libération d'une partie de la provision pour reconstitution des gisements pour F 42 8 millions au lieu de F 31 4 millions en 1968, ceci reflétant une reprise sensible de l'effort d'exploration

Société Immobilière Paris Noel

L'activité de la Société a été consacrée à des opérations purement immobilières, d'acquisition de terrains et d'emplacements, sur lesquels seront édifiées des stations service La valeur des immobilisations s'élève à F 3 millions à fin 1969

Office Privé d'Assurances & de Courtages

L O P A C détient environ 30 000 contrats concernant les sociétés du Groupe Esso en France et leur personnel, les gérants libres et un certain nombre d'entreprises ayant des rapports commerciaux étroits avec Esso.

Le montant des courtages encaissés s'est élevé en 1969 à F 2 millions, en accroissement sensible par rapport aux années précédentes

Le nombre des sinistres réglés a été de 6 295

Sociétés de parkings

La Société Générale des Parkings Paris Province (S G P P P) holding constitué pour participer au développement des programmes portant sur la réalisation d'un nombre important de parcs de stationnement avec stations-service détient des participations majoritaires dans deux Sociétés la Société d'Exploitation du Parking de la Place d'Anvers (S E P P A) et la Société d'Exploitation de Parkings à St-Etienne (S E P S E)

- La première de ces Sociétés exploite depuis février 1969, un parc de 360 emplacements, place d'Anvers à Paris
- La seconde exploite, depuis mai 1969 un parc de 700 places dans le centre de la ville de St Etienne

Chacun de ces deux parcs de stationnement comporte en outre une partie de garages privés dont la construction et l'exploitation ont été confiées à des sociétés immobilières créées à cet effet par Esso Standard, et dont les actions sont transférées au fur et à mesure des cessions d'emplacements

La Société Immobilière du Garage de la Place d'Anvers (S I G P A)

La Société Immobilière de la Place des Ursules (S I P U) à St Etienne

Les cessions d'emplacement se sont poursuivies au cours de l'année 1969

Les résultats [illegible] sociétés de parkings [illegible] partiel sont affectés par de [illegible] charges de mise en exploitation et devraient normalement s'améliorer dans l'avenir

analyse financière et coefficients

Millions de fra

		1965	1966	1967	1968	1969
A		[illegible]	[illegible]	1 [illegible]	2 050	2 [illegible]
B	A [illegible]	1 [illegible]	1 [illegible]	1 [illegible]	1 264	1 [illegible]
C	[illegible] A B	[illegible]	[illegible]	[illegible]	786	985
D	A [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
E	A [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
F	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
J	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
H	A [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Actif total E H	**1 559**	**1 807**	**2 026**	**2 228**	**2 [illegible]**
	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
K	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
L	[illegible]	543	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
M	**Passif tota [illegible]**	**1 559**	**1 807**	**2 026**	**2 228**	**2 [illegible]**
N	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
O	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
P	**Resultats nets**	**51**	**52**	**48**	**58**	[illegible]
	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
4	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
5	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
6	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
7	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
K	**Rentabilite**	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

évolution du bilan d'esso standard s.a.f. de 1965 à 1969

	1965	1966	1967	1968	1969
Actif					
Immobilisations nettes	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Autres valeurs immobilisées	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Valeurs d'exploitation	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Valeurs réalisables à court terme ou disponibles	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	1 559	1 807	2 026	2 228	2 318
Passif					
Capitaux propres	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Dettes à long terme	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Dettes à court terme	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	1 559	1 807	2 026	2 228	2 318

rapport des commissaires aux comptes

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte, pour l'exercice 1969, du mandat de commissaire aux comptes que vous nous avez confié.

Le bilan et les comptes de résultats arrêtés au 31 décembre 1969 ainsi que le rapport de votre Conseil d'Administration, nous ont été régulièrement communiqués.

Les vérifications auxquelles nous avons procédé ont été conduites selon les règles de diligence normale habituellement retenues; elles ont comporté outre un examen général des écritures et comptes sociaux, des sondages étendus sur divers points particuliers.

Toutes les pièces justificatives et explications que nous avons demandées nous ont été fournies.

Les méthodes d'évaluation sont identiques à celles de l'exercice précédent, et nous avons reconnu la sincérité des informations d'ordre comptable contenues dans le rapport de votre conseil d'administration et dans les documents destinés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes de la Société.

Le bilan et les comptes d'exploitation générale et de pertes et profits sont présentés sous la même forme que précédemment.

Il convient, cependant, de vous signaler les modifications suivantes motivées par des situations de fait.

Au passif, dans le chapitre capital propre et réserves ont été créés les postes "primes de fusion" (117 millions) résultant de l'absorption par fusion de la Société Civile Immobilière Courbevoie Défense (C.C.O.D.E.) réalisée le 14 novembre 1969, et "Provision pour investissement" (1,8 million) constituée en considération de l'intéressement accordé au personnel pour l'année 1968, dans le cadre de la participation des salariés aux fruits de l'expansion des entreprises. Par contre a disparu, dans ce même chapitre, le poste "Plus-value d'apport" (75,5) sur lequel a été imputée à due concurrence, la distribution des titres Esso chimie.

Enfin, dans le chapitre provisions pour pertes et charges, le poste "provisions pour risques" (10,8) devenu sans objet, a été supprimé.

Situation générale

Le rapprochement de la valeur comptable des biens portés à l'actif et des dettes envers les tiers inscrites au passif fait ressortir les écarts suivants entre 1968 et 1969 (millions de francs):

	1968	1969	différences
Actif total	2 228,2	2 318,3	+ 90,1
Dettes envers les tiers	1 154,3	1 289,2	+ 134,9
Net	1 073,9	1 029,1	- 44,8

Ces chiffres se recoupent eux-mêmes comme suit:

	1968	1969	différences
capital social	595,7	595,9	+ 0,2
Réserves, prime d'émission d'actions, prime de fusion, report à nouveau, provisions et plus-values diverses	419,9	356,8	- 63,1
	1 015,6	952,7	- 62,9
Bénéfice de l'exercice	58,3	76,4	+ 18,1
	1 073,9	1 029,1	- 44,8

La régression de 63,1 millions du chapitre "Réserves et provisions" provient des fluctuations suivantes, intervenues au cours de l'exercice:

diminutions

- Imputation sur les réserves ci-après, de la répartition, entre les actionnaires de votre Société, des titres Esso chimie:

Plus-value d'apport	
Prime d'émission d'actions	
Réserve générale	

- Reprise du report à nouveau figurant au bilan à fin 1968
- Reprise intégrale de la provision pour risques créée antérieurement au titre de la récupération des charges exceptionnelles liées à la crise de Suez, de
- Régularisation de la provision pour charges à répartir sur plusieurs exercices
- Régularisation de la provision pour déductions fiscales pour investissements

Report		220,2
augmentations		
Dotations à la Réserve légale, à la réserve générale et au report à nouveau conformément à la 3e résolution de votre assemblée générale ordinaire du 19 juin 1969		16,1
Prime de fusion provenant de la différence entre d'une part la valeur nette des biens apportés par la C.C.D.E.	121,9	
et, d'autre part, le montant nominal (0,208) des 4 160 actions nouvelles émises en représentation de ces apports majoré de la valeur comptable de la participation d'Esso Standard dans la société absorbée (4,7)	4,9	
		117,0
Dotation à la Provision pour fluctuation des cours des matières premières		21,6
Dotation à la Provision pour investissements consécutive à l'intéressement accordé au personnel en 1968	1,8	
Accroissement des Plus-values à long terme	0,6	
		157,1
Diminution nette des Réserves et Provisions		63,1

Mouvements financiers

Les besoins et les ressources de votre Société pour l'exercice 1969, exprimés en millions de francs, peuvent être résumés comme suit:

Besoins

Investissements de l'exercice en Immobilisations		323,4
Distribution du dividende 1968		44,7
Diminution des capitaux propres et réserves		41,6
Diminution nette des dettes à long terme		3,0
		412,7

Ressources

Autofinancement

Bénéfice de l'exercice 1969	76,4	
Accroissements des amortissements sur:		
Dotation de l'exercice débitée au compte d'Exploitation Générale (contre 127,7 en 1968 compte tenu de l'application de la règle prorata temporis aux amortissements dégressifs)	110,8	
Utilisation de la déduction fiscale pour investissements	10,1	
		197,3
Retrait d'immobilisations (valeur résiduelle)		3,6
Augmentation nette de diverses provisions		5,1
Diminution nette des Autres valeurs immobilisées	243,5	
		449,5

D'où une légère différence de **3,2**

qui est venue réduire d'un égal montant le fonds de roulement à fin 1969, pour le ramener à 84,9 ainsi qu'il apparaît dans le tableau ci-après.

[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	88 1	84 9	3 2

[illegible]

Augmentations représentées par [illegible] à l'augmentation de [illegible]

[illegible] se chiffrant net à [illegible]

[illegible] des Autres valeurs immobi[illegible]

[illegible] sensible de l'actif circ[illegible] notamment de [illegible] la clientèle (+ 106) et de [illegible] d'exploitation (+ 59 1) due à [illegible] mais les disponi[illegible] niveau inférieur à celui de 19[illegible]

[illegible] à court terme accusent glob[illegible] [illegible]oissement net de 137 9 m[illegible] la quasi totalité [illegible] (+ 59 5) effets à payer [illegible] (+ 13 4) dettes à [illegible] + 9 1) et comptes de régularisation [illegible] autres créanciers ([illegible] à l'État (21 8) et de divers [illegible]

Diminutions [illegible]

[illegible]

267 6

Engagements hors bilan

[illegible]

474 [illegible]

[illegible] soit des cautions en [illegible] au profit de votre Société [illegible] (49) des droits à [illegible] pour investissements à exerc[illegible] (26) et pour le solde (0 3 [illegible] en faveur [illegible]

Résultats

Les résultats de l'exercice 1969 comparés à ceux de l'exercice précédent s'analysent en résumé comme suit en millions de francs

	1968	1969	différences
Ventes (taxes comprises)	4 595	5 055	+ 460
Ventes (hors taxes)	1 922	2 073	+ 151

L'accroissement des ventes s'établit d'une année sur l'autre à 7 9 % environ des valeurs hors taxes, et 9 7 % des tonnages

Bénéfice avant amortissements, provisions directement imputées à Pertes et Profits, et impôt sur sociétés	[illegible]	[illegible]	
Dividendes nets reçus	[illegible]	[illegible]	
	229 0	227 8	1 2
Amortissements		[illegible]	[illegible]
Variations des provisions hors exploitation ou exceptionnelles	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Bénéfice avant impôt	71 1	92 9	21 8
Impôt sur sociétés		[illegible]	[illegible]
Bénéfice net	58 3	76 4	18 1

Ce bénéfice net tient compte, notamment des profits sur exercices antérieurs et exceptionnels suivants

prise en compte d'une somme de 16,3 millions pour indemnisation du solde des charges exceptionnelles occasionnées par la crise du Moyen Orient en 1967

plus value à court terme de 14,2 millions provenant de la déduction fiscale pour investissements attachée aux immobilisations apportées à Esso chimie, lors de sa création

Le projet de répartition du bénéfice net de 76 399 775 56 F qui vous est soumis par votre Conseil d'Administration est conforme aux dispositions statutaires et légales

En conclusion il résulte des examens aux [illegible] nous avons procédés, dans le cadre de la [illegible] que vous nous avez confiée que l'inventaire le bilan, les comptes d'exploitation et de pertes et profits qui vous sont soumis nous sont apparus réguliers et sincères et reflétant fidèlement la situation de votre Société au [illegible] il vous appartient de les [illegible]

[illegible]

résultats financiers au cours des cinq derniers exercices

I Situation financière en fin d'exercice	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
I Résultat global des opérations effectives	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	172 724 842	201 654 354	187 482 565	230 112 019	[illegible]
[illegible]	292 690	3 985 899	16 238	12 776 698	[illegible]
[illegible]	50 746 771	52 078 921	48 035 832	58 301 262	[illegible]
[illegible]	47 274 643	44 678 750	44 678 750	44 678 750	[illegible]
II Résultat des opérations réduit à une seule action	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible] après impôt, mais avant amortissements et provisions	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
IV Personnel	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	132 570 000	143 311 000	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible] sociale, œuvres sociales, etc)	58 747 000	65 166 000	[illegible]	[illegible]	[illegible]

P[illegible] l'exercice 1969, le montant indiqué est celui des bénéfices dont la distribution est proposée par le Conseil d'Administration

rapport spécial

Mesdames et Messieurs

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport prévu à l'article 103 de la loi du 24 juillet 1966 et à l'article 92 du décret du 23 mars 1967.

I - Conventions et opérations autorisées au cours de l'exercice 1969

1° Avec la Société Esso Chimie

Administrateurs communs : MM. J. BALLET et S. SCHEER

Reconduction pour une année 1969 de la convention d'occupation de terrain à Port-Jérôme (Conseil d'Administration du 14 novembre 1969).

Conventions de location d'un terrain dénommé Pré Carré et de Parcelles enclavées situées sur le territoire de Notre-Dame de Gravenchon (Seine-Maritime) et appartenant à Esso Standard. Ces baux sont consentis pour une durée de 12 années entières et consécutives à compter du 1er janvier 1970.

Ces loyers sont fixés à 470 000 F par an pour le Pré Carré et à 9 600 F par an pour les Parcelles enclavées, majorés des taxes et payables trimestriellement à terme échu. (Conseil d'Administration du 14 novembre 1969).

Substitution d'Esso Chimie à Esso Standard S.A.F. dans tous les droits et obligations découlant d'un contrat signé le 13 janvier 1967 entre SOCABU et Esso Standard concernant un prêt de 25 millions de francs accordé par SOCABU à Esso Standard pour une durée de 3 ans (Conseil d'Administration du 14 novembre 1969).

Avenants n° 3 et 4 à la convention de prêt du 12 décembre 1966 pour fixer les taux d'intérêts à 7 % à compter du 1er janvier 1969 puis à 7,50 % pour le 1er semestre 1969 et à 8 % l'an à partir du 1er juillet 1969 (Conseils des 18 avril et 4 novembre 1969).

2° Avec Esso REP

Administrateur commun : M. J. ARMAND.

Convention d'avances de trésorerie consenties par Esso REP dans la limite d'un plafond de 40 millions de francs, produisant des intérêts au taux de 6,50 % l'an payables par trimestre à terme échu (Conseil du 21 mars 1969) dont 15 millions ont été consolidés au 31 décembre 1969 à cinq ans.

3° Avec la Société du Caoutchouc Butyl "SOCABU"

(Administrateurs communs :
MM. J. BALLET, G. FLEURY et S. SCHEER)

- Convention de substitution d'Esso Chimie aux lieu et place d'Esso Standard dans le bénéfice du contrat de prêt du 12 décembre 1966 de 25 millions de francs, accordé par SOCABU à Esso Standard pour une durée de 3 ans (Conseil du 14 novembre 1969).
- Avenants n° 1 et 2 à la convention de prêt ci-dessus du 12 décembre 1966 pour en fixer les taux d'intérêt à 6,50 % l'an à compter du 1er juillet 1968 et à 7 % l'an à compter du 1er janvier 1969 (conseils des 10 janvier 19 juin 1969).

II - Opérations intervenues en 1969 dans le cadre de conventions antérieures

1° Avec Esso Chimie

(Administrateurs communs :
(MM. J. BALLET et S. SCHEER,

Convention de prêt du 18 avril 1967 modifiée les 29 décembre 1967, 30 décembre 1968, 2 mai 1969 et 25 novembre 1969.

- Convention d'entraide administrative du 18 avril 1967 modifiée en 1968 - Avenant à cette convention du 14 novembre 1969 concernant la participation d'Esso Chimie aux budget "Relations Publiques" et "Dons et Cotisations pour 1969 dans le cadre de l'assistance qui lui est apportée par la Direction des Relations Extérieures d'Esso Standard (Conseil d'Administration du 14 novembre 1969).
- Convention de recherches et de développement du 18 avril 1967, modifiée le 20 juin 1968.
- Convention réciproque de ventes de produits pétroliers et assimilés nécessaires à l'exploitation de l'usine de Port-Jérôme (Conseil du 15 novembre 1968).

Convention d'entraide du 30 décembre 1968 concernant la fourniture réciproque de prestations de services, produits (non couverts par la convention de vente signée entre les parties) pour l'exploitation de la Raffinerie d'Esso Standard et de l'usine d'Esso Chimie à Port-Jérôme.

Convention de services rendus par la Direction Générale des Ventes d'Esso Standard en date du 7 décembre 1967, modifiée le 10 novembre 1968.

2° Avec Esso REP

(Administrateur commun : M. J. ARMAND)

Convention d'entraide administrative.

Emprunt de 7,75 millions remboursable en 1975 contracté par Esso Standard et rémunéré au taux de 5 %.

Crédit consenti par Esso REP à Esso Standard sur les reprises de brut rémunéré au 31 décembre 1969 au taux de 8,60 %.

Convention d'ouverture de crédit consentie par Esso REP le 18 octobre 1967.

3° Avec Standard Kuhlmann

(Administrateur commun : M. J. BALLET)

Convention d'entraide.

4° Avec la Société du Caoutchouc Butyl (SOCABU)

(Administrateurs communs :
MM. J. BALLET, G. FLEURY et S. SCHEER)

- Convention de prêt du 12 décembre 1966 de 25 millions de francs consenti à Esso Standard et transféré à Esso Chimie à compter du 1er décembre 1969.

5° Avec la Société de Manutention de Carburants Aviation "S.M.C.A."

(Administrateur commun : M. J. ARMAND)

Convention d'entraide administrative.

Avances de trésorerie d'un encours de F 11 350 000 au 31 décembre 1969 rémunérées au taux de 6 %.

Cautions accordées par Esso Standard le 24 septembre 1968 en garantie par 1/6 d'un prêt à long terme de 6 millions de francs obtenu auprès du Crédit National par la S.M.C.A.

6° Avec les Docks des Pétroles d'Ambès D.P.A.

(Administrateur commun : M. J. ARMAND)

Caution accordée par Esso Standard le 8 mars 1968 en garantie de 13,50 % d'un prêt à long terme de 5 millions de francs accordé par le Crédit National aux D.P.A.

III - Pour mémoire

Comme les années précédentes, des opérations courantes effectuées à des conditions normales et entrant dans le cadre de l'article 102 de la loi du 24 juillet 1966, sont intervenues en 1969 entre votre Société et différentes entreprises ayant avec Esso Standard des administrateurs communs.

Il vous appartient, Mesdames et Messieurs d'approuver les diverses conventions visées par l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966.

Paris, le 5 mars 1970

G. THIBAULT — A. VEYRENC

Commissaires aux Comptes
Agréés près la Cour d'Appel de Paris

les administrateurs d'esso standard s.a.f.

Serge Scheer
Président d'Honneur
7 r. Christophe Colomb
Paris 8

Président de
La Gare Routière Nord (GARONOR)

Administrateur de
Esso Chimie
Nobel Boze
Société du Caoutchouc Butyl (SOCABU)
Omnium Français d'Études et d'Entreprises (O.F.E.E.)
Steinet Roubaix

Jacques Ballet
Président
Directeur Général
7 rue Léon Mignotte
Bièvres (Essonne)

Président de
Esso Chimie

Administrateur de
Esso Europe
Esso Africa
Esso Supply Cy
Standard Kuhlmann
Société du Caoutchouc Butyl (SOCABU)
Esso Research N.V.
Institut Français du Pétrole (I.F.P.)
Société pour l'Industrie des Transports

Jules Armand
Vice-Président
Directeur Général
8 bd Jean Mermoz
Neuilly-sur-Seine
(Hauts-de-Seine)

Président de
Sté de Manutention de Carburants Aviation (S.M.C.A.)

Administrateur de
Esso REP
Sté Havraise de Manutention de Produits Pétroliers (S.H.M.P.P.)
Les Docks des Pétroles d'Ambès (D.P.A.)
Transports par Pipe line Citerne (T.P.C.)

Henri Deroy
Administrateur
[illegible]
Paris [illegible]

Président de
[illegible] Internationale des Wagons-Lits et du Tourisme

Président honoraire de
Compagnie Financière de Paris et des Pays-Bas

Administrateur de
Banque de Paris et des Pays-Bas
Crédit Foncier de France
Banque des Règlements Internationaux
Banque Ottomane
Librairie Hachette
Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud
De Wendel et Cie S.A.
Crédit Foncier Franco Canadien
Invest Milan
Electrobel
Raffinerie de Sucre de Saint Louis
Paribas Corporation, New York
Paribas International S.A.

Francis Fabre
Administrateur
75 rue de Grenelle
Paris 7

Président de
Union de Transports Aériens (U.T.A.)
Chargeurs Réunis
Cie Maritime des Chargeurs Réunis

Administrateur de
Crédit Mobilier Industriel SOVAC
Sté de Recherches et d'Exploitation de Pétrole EURAFREP
Cie Financière de Paris et des Pays-Bas
Safic-Alcan
Banque de Paris et des Pays-Bas

Georges Fleury
Administrateur
97 bd Malesherbes
Paris 8

Président de
Société Industrial

Vice-Président de
Société Européenne de Propulsion (S.E.P.)

Administrateur de
Société du Caoutchouc Butyl (SOCABU)
Société pour l'Industrie Chimique à Mulhouse Dornach

Jean Forgeot
Administrateur
80 boulevard Flandrin
Paris 16

Président de
Schneider S.A.
France-Gironde

Président d'Honneur de
Jeumont Schneider

Vice-Président de
Simca Automobiles

Administrateur de
Imprimeries Georges Lang
Cie Maritime des Chargeurs Réunis
Banque de l'Union Européenne
Cie Financière de l'Union Européenne
Publicis

Auguste Schlageter
Administrateur
[illegible]
Paris 8

candidats au conseil d'administration

André Dubois
77 bd du Gl Koenig,
Neuilly (92)

Né le 29 Janvier 1908 à Lonent

Ingénieur Civil des Mines

Entré en 1932 comme Ingénieur à la Standard Française des Pétroles, a fait toute sa carrière dans le groupe Esso

Président Directeur Général d'Esso REP (depuis 1959) et Directeur Membre du Comité Consultatif d'Esso Standard S.A.F. [illegible] des Relations Sociales (depuis 1960)

Vice-Président de la Chambre Syndicale de la recherche et de la production de pétrole et de gaz naturel (depuis 1962)

Administrateur du Port Autonome de Bordeaux

Actions d'Esso Standard possédées : 246

Gustave Rambaud
31 av. Georges Mandel
Paris 16e

Né le 24 Juin 1921 à Lyon

Ancien élève de l'Ecole Polytechnique, Ingénieur en Chef au Corps des Mines

Entré en 1954 à la Banque de Paris et des Pays-Bas et depuis 1966 Administrateur Directeur Général de la Banque de Paris et des Pays-Bas

Président de
Banque de Paris et des Pays-Bas Hollande

Vice-Président
Société Pierrefitte

Administrateur de
Compagnie des Forges de Châtillon Commentry Biache
Société Française de constructions Babcock et Wilcox
Société Paris Rhône
Compagnie holding franco Sud africaine
Banque de Paris et des Pays-Bas Belgique
Banque de Paris et des Pays-Bas Suisse
Société Cesisa

exercice 1969 esso standard s.a.f.

compte d'exploitation générale

		debit
Stocks au début de l'exercice	341 015 664,66	
Moins provisions pour dépréciation	—	341 015 664,66
Achats de matières premières et marchandises		[illegible]
Frais de personnel		
Impôts et taxes		
Travaux, fournitures et services extérieurs		
Transports		
Frais de gestion		
Frais financiers		
Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements		[illegible]
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions		
bénéfice d'exploitation		84 766 885 0[illegible]
total		5 708 998 305 28

compte de pertes et profits

Profits sur exercices antérieurs		906 932 [illegible]
[illegible]		8 714 6[illegible]
[illegible] provisions		
[illegible]		24 074 367 [illegible]
Impôts sur les bénéfices		16 530 [illegible]
bénéfice net		76 399 775 5[illegible]
total		126 628 4[illegible]

crédit

Stocks à la fin de l'exercice	400 071 364 53	
Moins provisions pour dépréciation	—	[illegible]
Ventes de marchandises et produits finis		[illegible]
Prestations de service		
[illegible] rabais et remises à recevoir		[illegible]
Produits [illegible]		[illegible]
Produits financiers		
Travaux faits par l'entreprise pour [illegible]		[illegible]
[illegible]		
total		5 708 998 305 28
Bénéfice d'exploitation		84 766 [illegible]
Profits sur exercices antérieurs		16 940 [illegible]
Profits exceptionnels		24 921 [illegible]
total		126 628 477 44

filiales et participations

Sociétés	Capital F	Réserves F	Quote-part du Capital détenu en pourcentage	Valeur d'inventaire [illegible]	Prêts et avances consentis par la Société et non remboursés	Montant des cautions et avals fournis par la Société	Chiffre d'affaires du dernier exercice (taxes comprises)	Bénéfice net [illegible] dernier exercice	Dividendes [illegible]
A. Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du Capital d'Esso Standard S.A.F.									
1. **Filiales** (50 % au moins du Capital détenu par Esso Standard S.A.F.)									
Esso REP	35 100 000	39 887 143	88 98	37 476 600	—	—	191 244 006	67 339 216	[illegible]
2. **Participations** (10 à 50 % du capital détenu par Esso Standard S.A.F.)									
Raffinerie du Midi	22 500 000	959 507	33 33	7 420 000	3 127 175	—	10 106 994	362 834	
Société du Pipe-Line Méditerranée Rhône (S.P.M.R.)	65 000 000		14 17	9 208 600	3 966 760	—	35 310 580	(13 983 974)	
Société de la Raffinerie de [illegible]	50 000 000		40 00	19 999 200	14 400 000	20 000 000	—	—	
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations									
1. Filiales françaises				5 107 029	13 921				32 4[illegible]
2. Participations dans les Sociétés françaises				11 110 220	11 652 221	1 166 667			[illegible]

bilan au 31 décembre 1969 esso standard s.a.f.

actif

	Montant brut	Amortissements Dettes amortissements et Plus values réévaluations	Montant net
frais d'établissement			
Prime de remboursement des obligations	**868 560 00**	**167 797,50**	**700 762,50**
immobilisations			
Terrains	6 456 998 61	210 376 74	
Plus values de réévaluation		17 179 938 74	98 065 683 13
Constructions	767 603 [illegible] 65	93 501 441 74	174 101 670 81
Matériel et outillage	294 [illegible] 49	194 373 637 68	100 511 091 81
Matériel de transport	311 [illegible] 66	259 517 600 90	52 061 890 66
Mobilier, Aménagements, installations	40 [illegible] 07	21 382 183 10	19 046 696 07
Emballages récupérables et divers	4 [illegible] 95	4 333 288 05	628 615 90
Immobilisations corporelles spéciales	974 [illegible] 32	641 100 431 09	333 745 348 03
Immobilisations en cours et Acomptes	50 [illegible] 28	33 360 194 59	16 730 187 69
Participations	44 [illegible] 9	26 944 045,62	17 648 522 97
[illegible]	5 [illegible] 50	470 547 00	
Prêts aux participations		1 804 702 00	3 707 857 50
Autres immobilisations financières	69 [illegible] 52	38 361 356,73	30 988 049 79
Immobilisations en cours	137 [illegible] 73		137 279 652 73
total	**2 316 854 711 07**	**1 332 339 643,56**	**984 515 067,09**
autres valeurs immobilisées			
Participations	186 [illegible] 44		186 172 823 44
Créances rattachées à des participations	53 [illegible] 57	28 628 79	53 187 659 78
Titres immobilisés	99 902 439 49	132 766,41	
Prêts participatifs		300 000,00	99 469 672 99
Créances rattachées à des participations	26 654 837 68		26 654 837 68
Créances diverses immobilisées	1 549 581 24		1 549 581 24
total	**367 495 970 33**	**461 395 20**	**367 034 575 13**
valeurs d'exploitation			
Matières premières, Prix de [illegible]	82 727 043 58		82 727 043 58
Matières consommables	19 380 [illegible] 95		19 380 407 95
Produits	24 [illegible] 49		241 555 429 49
Produits intermédiaires et finis	50 [illegible] 22		50 769 698 22
Fournitures diverses	5 038 805,29		5 038 805,29
total	**400 071 364,53**		**400 071 364,53**
valeurs réalisables à court terme ou disponibles			
Fournisseurs débiteurs	429 [illegible] 40		429 910 40
Clients	359 [illegible] 91	3 461 990,73	356 504 538 18
Effets à recevoir	26 409 281 82	622 026,61	125 787 255,21
Créances fiscales pour investissements			
à [illegible]	5 [illegible] 096,00		5 074 096,00
Comptes courants [illegible] Actif	20 [illegible] 57	173 495,63	20 362 262 94
Prêts [illegible]	17 686 842,02		17 686 842 02
Banques	23 [illegible] 62		23 505 620 93
[illegible]	5 [illegible] 55		5 [illegible]
Titres [illegible]	1 818 [illegible] 57	83 509,65	1 735 120 92
Banques [illegible]	8 [illegible] 98		8 [illegible]
Caisses	463 [illegible] 10		[illegible]
total	**570 295 992,85**	**4 341 022,62**	**565 954 970,23**
total général			**2 318 276 739,48**

Avals, cautions et autres Engagements donnés 61 363 091,42
Avals, cautions et autres Engagements reçus 473 979 482,12

passif

	Montant net
capital propre et réserves	
Capital [illegible]	595 898 300,00
Primes d'émission d'actions	43 848 962,26
Plus [illegible]	117 062 425,8
Réserves [illegible]	38 [illegible] 000,00
Réserve générale	12 000 000,00
Plus values à long terme	[illegible]
Provision pour investissement	1 782 226,30
Provision pour fluctuations des cours des matières premières	127 000 000,00
Dotation pour renouvellement du stock indispensable	2 507 730,00
total	**943 967 990,78**
report à nouveau	**3 253 585,51**
situation nette (avant résultats)	**947 211 576,29**
provisions pour pertes et charges	
Provision pour charges à répartir [illegible]	**438 300,00**
provision pour déductions fiscales pour investissements	**5 074 096,00**
dettes à long et moyen terme	
Obligations à plus d'un an	78 505 100,00
Emprunts [illegible]	329 042 655,75
Autres dettes à plus d'un an	533 826,22
total	**408 081 581,97**
dettes à court terme	
Fournisseurs	137 460 241,16
Comptes créditeurs	2 793 618,25
Effets	174 507 497,42
Versements restant à effectuer sur titres de participation	18 375,00
Emballages consignés	4 135 891,00
Autres créanciers	14 202 046,17
Comptes de régularisation - Passif	103 623 [illegible] 53,13
Obligations à moins d'un an	1 252 700,00
Emprunts à moins d'un an	300 000,00
Autres dettes à moins d'un an	9 585 037,07
Effets à payer	417 [illegible]
Banques créditrices	[illegible]
total	**881 071 409,67**
résultats bénéfice de l'exercice	**78 399 775,55**
total général	2 318 276 [illegible] 48

bilan consolidé au 31 décembre 1969
esso standard s.a.f. et esso rep

actif

Millions de francs

	Montant brut	Amortissements, Dépréciations et Plus-Values réinvesties	Montant net
frais d'établissement			
Prime de remboursement des obligations	**0,9**	**0,2**	**0,7**
immobilisations			
Terrains	116,0	0,2	
Plus-values réinvesties		17,2	98,6
Constructions	274,1	96,5	177,6
Travaux souterrains et sondages	117,1	89,1	28,0
Matériel et outillage	304,8	203,4	101,4
Matériel de transport	313,0	260,7	52,3
Mobilier, agencements, installations	44,3	24,1	20,2
Emballages commerciaux récupérables	4,9	4,3	0,6
Installations complexes spécialisées	1 031,1	682,3	348,8
Installations générales, agencements	50,1	33,4	16,7
Pipelines	70,3	43,0	27,3
Immobilisations incorporelles	6,0	0,5	
Plus-values réinvesties		1,8	3,7
Autres immobilisations	69,3	38,3	31,0
Frais de recherche et puits secs	37,7	37,7	
Immobilisations en cours	148,2		148,2
total	**2 586,9**	**1 532,5**	**1 054,4**
autres valeurs immobilisées			
Prêts à plus d'un an	188,2		188,2
Créances et avances à long terme	53,2		53,2
Titres de participation	62,4	0,1	
Plus-values réinvesties		8,3	62,0
Comptes d'attente à régulariser	26,6		26,6
Dépôts et cautionnements	1,7		1,7
total	**332,1**	**0,4**	**331,7**
valeurs d'exploitation			
Matières premières (Pétrole brut)	83,6		83,6
Matières consommables	24,4		24,4
Produits finis	232,6		232,6
Produits en cours de fabrication	48,4		48,4
Emballages commerciaux	5,0		5,0
total	**394,0**		**394,0**
valeurs réalisables à court terme ou disponibles			
Fournisseurs débiteurs	0,4		0,4
Clients	360,0	3,4	356,6
Autres débiteurs	138,4	0,6	137,8
Déductions fiscales pour investissements à exercer à moins d'un an	5,1		5,1
Comptes de régularisation - Actif	21,5	0,2	21,3
Prêts à moins d'un an	22,1		22,1
Effets à recevoir	23,5		23,5
Chèques et autres valeurs à encaisser	5,5		5,5
Titres de placement	1,8	0,1	1,7
Banques et chèques postaux	8,7		8,7
Caisse	1,0		1,0
total	**588,0**	**4,3**	**583,7**
total général			**2 364,5**

Avals, Cautions, Garanties et autres Engagements donnés 611,5
Avals, Cautions, Garanties et autres Engagements reçus 476,1

VALEURS IMMOBILISÉES 1 054,1
STOCKS 394,0
COMPTES DE TIERS 521,2
COMPTES FINANCIERS 62,5

passif

Millions de francs

	Montant	
capital propre et réserves		
Capital social	596,8	
Prime d'émission d'actions	47,9	
Prime de fusion	117,0	
Réserve légale	41,7	
Réserve générale	12,0	
Plus-values à long terme	5,7	
Provision pour investissements	2,6	
Provision pour fluctuation des cours des matières premières	127,0	
Dotation pour renouvellement du stock indispensable	3,8	
Réserve spéciale de réévaluation	6,2	
total	**959,9**	
report à nouveau	**62,6**	
situation nette (avant résultats)	**1 022,5**	
provisions pour pertes et charges		
Provision pour renouvellement des immobilisations	85,1	
Provision pour charges à répartir sur plusieurs exercices	0,4	
total	**85,5**	
provision pour déductions fiscales pour investissements	**5,1**	
dettes à long et moyen terme		
Obligations à plus d'un an	78,5	
Emprunts à plus d'un an	276,5	
Autres dettes à plus d'un an	0,5	
total	**355,5**	
dettes à court terme		
Fournisseurs	93,5	
Clients créditeurs	2,8	
Taxes intérieures et douane à payer	174,3	
Versements restant à effectuer sur titres de participation	—	
Emballages consignés	4,1	
Autres créanciers	21,7	
Comptes de régularisation - Passif	139,3	
Obligations à moins d'un an	1,3	
Emprunts à moins d'un an	8,3	
Autres dettes à moins d'un an	8,8	
Effets à payer	348,0	
Banques créditrices	19,5	
total	**800,5**	
résultats : bénéfice de l'exercice	**79,7**	
intérêts minoritaires des tiers dans Esso REP	**15,7**	
total général	**2 364,5**	

CAPITAUX PERMANENTS 1 465,6
COMPTES DE TIERS 423,8
COMPTES FINANCIERS 376,7
PATRIMOINE SOCIAL ET PROVISIONS ASSIMILÉES AVANT AFFECTATION DES BÉNÉFICES 1 113,1
PASSIF HORS LES TIERS

exercice 1969 esso standard s.a.f. et esso rep consolidés

Millions de Francs

compte d'exploitation générale

débit			crédit		
Stocks au début de l'exercice	336,7		Stocks à la fin de l'exercice	394,0	
Moins provisions pour dépréciation	—	336,7	Moins provisions pour dépréciation	—	394,0
Achat de Matières premières et marchandises		1 578,1	Ventes de marchandises et produits finis		5 068,5
Frais de personnel		265,4	Prestations de service		142,3
Impôts et taxes		2 548,6	Ristournes, rabais et remises obtenus ou à obtenir		0,4
Impôt sur dividende Esso REP		8,7	Produits accessoires		40,6
Travaux, fournitures et services extérieurs		208,4	Produits financiers		19,0
Transports		330,9	Travaux faits par l'entreprise pour elle-même		25,2
Frais divers de gestion		67,8	Travaux et charges non imputables à l'exercice		7,2
Frais financiers		54,3			
Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements		128,4			
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions		0,8			
bénéfice d'exploitation		167,7			
total		5 884,4	**total**		5 884,4

compte de pertes et profits

Pertes sur exercices antérieurs		0,3	Bénéfice d'exploitation de l'exercice		167,7
Pertes exceptionnelles		10,1	Profits sur exercices antérieurs		17,0
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions et d'amortissements			Profits sur exercices antérieurs		42,8
Hors exploitation ou exceptionnels :			- Provision pour reconstitution des gisements devenue disponible		26,5
- Provision pour reconstitution des gisements	91,0				
- Amortissements des charges d'exploration	37,7		Profits exceptionnels		
- Autres donations	25,4	114,1			
		40,1			
Impôts sur les bénéfices					
bénéfice net consolidé					
- Quote-part des Actionnaires d'Esso Standard	79,7				
- Quote-part des intérêts minoritaires des Tiers dans Esso REP	7,4	87,1			
		253,0			
total			**total**		253,0

exercice 1969 esso standard s.a.f. et esso rep consolidés

Millions de Francs

compte d'exploitation générale

débit			crédit		
Stocks au début de l'exercice	336,7		Stocks à la fin de l'exercice	394,0	
Moins provisions pour dépréciation	—	336,7	Moins provisions pour dépréciation	—	394,0
Achat de Matières premières et marchandises		2[illegible]	Ventes de marchandises et produits finis		5 066,6
Frais de personnel		1 [illegible]	Prestations de service		142,3
Impôts et taxes		285	Ristournes, rabais et remises obtenus ou à obtenir		0,4
Impôt sur dividende Esso REP		2 546,4	Produits accessoires		40,8
Travaux, fournitures et services extérieurs		[illegible]	Produits financiers		19,0
Transports		268	Travaux faits par l'entreprise pour elle-même		25,2
Frais divers de gestion		335	Travaux et charges non imputables à l'exercice		7,2
Frais financiers		57			
Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements		94			
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions		128			
		[illegible]			
bénéfice d'exploitation		167,7			
total		5 664,4	**total**		5 664,4

compte de pertes et profits

Pertes sur exercices antérieurs		2,1	Bénéfice d'exploitation de l'exercice		167,7
Pertes exceptionnelles		10,7	Profits sur exercices antérieurs		17,0
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions et d'amortissements			- Provision pour reconstitution des gisements devenue disponible		42,8
Hors exploitation ou exceptionnels :			Profits exceptionnels		25,5
- Provision pour reconstitution des gisements	51,0				
- Amortissements des charges d'exploration	37,7				
- Autres dotations	25,4				
		114,1			
Impôts sur les bénéfices		40,1			
bénéfice net consolidé					
- Quote-part des Actionnaires d'Esso Standard	79,7				
- Quote-part des intérêts minoritaires des Tiers dans Esso REP	7,4				
		87,2			
total		253,0	**total**		253,0

principales participations au 31 décembre 1969

Société Esso de Recherches et d'Exploitation Pétrolières (Esso REP)
Capital : F 35 100 000 - Participation : 88,98 %
Activités : Recherches et exploitation de tous gisements d'hydrocarbures liquides ou gazeux

Société de la Raffinerie de Lorraine
Capital : F 50 000 000 - Participation : 40 %
Activités : Construction et exploitation d'une raffinerie en Lorraine

Raffinerie du Midi
Capital : F 22 500 000 - Participation : 33,33 %
Activités : Exploitation de dépôts de produits pétroliers en France

Dépôts de Pétrole Côtiers
Capital : F 5 000 000 - Participation : 21,20 %
Activités : Exploitation de dépôts de produits pétroliers à Dunkerque, Cherbourg et autres ports

Les docks des pétroles d'Ambès
Capital : F 4 890 000 - Participation : 10 %
Activités : Exploitation de dépôts publics d'hydrocarbures

Société Havraise de Manutention de Produits Pétroliers
Capital : F 11 850 000 - Participation : 16,80 %
Activités : Réception de fuel pour soutes. Exportation et réexpédition sur d'autres ports

Société pour le Ramassage et la Régénération des Huiles Usagées
Capital : F 900 000 - Participation : 16,44 %
Activités : Récupération et régénération de lubrifiants

Société des Transports Pétroliers par Pipeline (TRAPIL)
Capital : F 50 000 000 - Participation : 7,99 %
Activités : Construction et exploitation de pipeline pour le transport de produits finis des raffineries de la Basse-Seine vers la région parisienne

Société du Pipeline Méditerranée-Rhône
Capital : F 65 000 000 - Participation : 14,17 %
Activités : Construction et exploitation de pipeline pour le transport de produits finis des raffineries de la Méditerranée vers la vallée du Rhône

Société du Pipeline de la Raffinerie de Lorraine
Capital : F 7 000 000 - Participation : 40 %
Activités : Construction et exploitation de pipeline pour l'approvisionnement en pétrole brut de la raffinerie de Lorraine

Société de Manutention de Carburants Aviation (S.M.C.A.)
Capital : F 3 000 000 - Participation : 16,66 %
Activités : Construction, gestion et exploitation "d'hydrant systems" à l'aéroport de Paris

La Gare Routière Nord "GARONOR"
Capital : F 60 790 000 - Participation : 6,58 %
Activités : Construction et exploitation d'une gare routière au nord de Paris

Société Immobilière Paris-Niel
Capital : F 348 000 - Participation : 99,69 %
Activités : Opérations immobilières

Société Générale des Parkings Paris-Province
Capital : F 300 000 - Participation : 66,67 %
Activités : Construction et exploitation de parcs de stationnement